



Rapport de développement durable 2024

Conseil départemental de Loir-et-Cher
Octobre 2025





©CD41/N. Derré

Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable que notre collectivité présente chaque année au moment du débat d'orientation budgétaire va bien au-delà d'une simple obligation réglementaire. Il représente une occasion privilégiée de présenter comment le conseil départemental met concrètement en œuvre les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

Le département de Loir-et-Cher s'y investit pleinement au travers de son Agenda 2030, en ayant conscience que le développement durable ne se limite pas aux sphères environnementale et économique. Il intègre également les enjeux de cohésion sociale, de santé, de solidarité entre les générations et les territoires, ainsi que l'épanouissement humain. Cet dernier aspect est au centre de son action publique en tant que chef de file des politiques sociales.

En 2024, dans un contexte de fortes contraintes budgétaires pesant sur l'ensemble des départements, notre collectivité a su maintenir une gestion rigoureuse pour assumer pleinement ses engagements prioritaires et a réussi à préserver l'essentiel de ses politiques publiques. Dans ce cadre, nous avons élaboré et approuvé le schéma partenarial des solidarités, poursuivi la rénovation énergétique de nos collèges, adopté un nouveau schéma des espaces naturels sensibles et maintenu, malgré les contraintes, notre soutien aux actions culturelles. Nous avons également soutenu et accompagné divers projets en faveur du développement durable et mis en œuvre des actions concrètes au sein de la collectivité dans la perspective de réduire notre empreinte carbone.

L'année 2024 a également été exceptionnelle pour notre territoire avec les passages de la flamme olympique puis paralympique. Ces événements, célébrant l'esprit de cohésion, le dépassement de soi et le partage, ont fédéré notre département autour d'ambitions communes, résonnant particulièrement avec les axes « Vivre ensemble » et « Entreprendre responsable » de notre Agenda 2030.

Nous restons résolument engagés dans une mise en œuvre opérationnelle et pragmatique de notre Agenda 2030 et je vous invite à parcourir ce rapport qui témoigne de notre détermination collective à construire un Loir-et-Cher toujours plus durable et solidaire.

Philippe Guet
Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

L'AGENDA 2030 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Les Nations Unies ont adopté le [programme de développement durable](#) pour la période 2015-2030, également appelé **AGENDA 2030**. Il se compose de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher, prenant la mesure de ces défis, a adopté, en décembre 2020, son propre Agenda 2030, comportant 5 grands axes et plus d'une centaine d'actions. Cette feuille de route développement durable est construite de façon à être évolutive, dans une perspective d'amélioration constante. C'est ainsi que l'Agenda 2030 a déjà été actualisé deux fois, en 2022 puis en 2025. Il comporte aujourd'hui 5 axes, 16 objectifs et 123 actions.

Le présent Rapport Annuel de Développement Durable (RADD) pour l'année 2024 **s'appuie sur les objectifs et les actions de l'Agenda 2030 du conseil départemental de Loir-et-Cher** révisé en 2025. Il cherche à être le plus complet possible mais ne peut cependant garantir l'exhaustivité des politiques menées. Tout comme les années précédentes, le parti pris pour construire ce document a été de présenter quelques actions phares pour chacun des objectifs.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Programme d'insertion par l'activité économique, Projet Pour l'Enfant, actions MDS/MDPH, actions de prévention, actions d'insertion par le sport...



Agrilocal 41, légumerie départementale, plateforme Frais Devant 41, lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation de la ressource en eau et de la qualité des sols, Agenda 41-Agri 2030, actions de prévention...



Schéma Directeur des Mobilités Alternatives, Maison bleue, programme Santé et Prévention des Risques Professionnels, "Le 41 en bonne santé", chèque sport-culture, "Journées alimentation collèges"...



Sensibilisation/prévention sur différents sujets (développement durable, biodiversité, alimentation, risques naturels, numérique, santé...), F@brique du Numérique, Micro-Folie, BibLab, dispositif "Facile à lire", Culture41.fr, Start-Up Week-end...



Actions de prévention auprès des jeunes et en centre social, plan égalité Femmes-Hommes interne au CD41.



Préservation de la ressource en eau et de la qualité des sols, réduction des consommations en interne, Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable, sensibilisation aux éco-gestes, aides aux territoires DDAD/DDSR, Agenda 41-Agri 2030...



Schéma directeur des énergies, déploiement d'énergies alternatives, aides aux territoires DDAD/DDSR, étude d'opportunité sur le déploiement de la filière hydrogène, sensibilisation...



Aides aux territoires DDAD/DDSR, Agence d'attractivité Be LC, Une journée au ZooParc, accompagnement stages et apprentissages, programme d'insertion par l'activité économique, soutien à des associations de l'ESS...



Exigences environnementales pour les constructions du CD41, utilisation de matériaux biosourcés, déploiement d'énergies alternatives, gestion intégrée des eaux pluviales, aides aux territoires DDAD/DDSR, Cité du numérique...



Dématérialisation et simplification des démarches administratives, développement des habitats/parcours inclusifs, MDS, MDPH, prévention/sensibilisation, Cité du numérique, accompagnements à l'insertion professionnelle...



Bilan carbone, exigences environnementales pour les constructions du CD41, déploiement d'énergies alternatives, Plan de mobilité employeur, gestion raisonnée des bords de routes, politique jeunesse, sensibilisation...



Spaser, Bilan carbone, déploiement d'énergies alternatives, schéma directeur eau potable, tri et valorisation des déchets, aides aux territoires DDAD/DDSR, Agenda 41-Agri 2030, Agrilocal, sensibilisation...



Bilan carbone, ambassadeurs écomotivés, déploiement d'énergies alternatives, gestion intégrée des eaux pluviales, végétalisation des espaces, Plan de mobilité employeur, aides aux territoires DDAD/DDSR, sensibilisation...



Développement et soutien à la gestion intégrée des eaux pluviales, aides aux territoires DDAD/DDSR, schéma départemental des ENS, schéma directeur eau potable, Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique, Le 41 par nature...



Aménagement durable des espaces, schéma départemental des ENS, gestion raisonnée des bords de routes, Observatoire de la biodiversité et des effets du changement climatique, Le 41 par nature, Agenda 41-Agri 2030, sensibilisation...



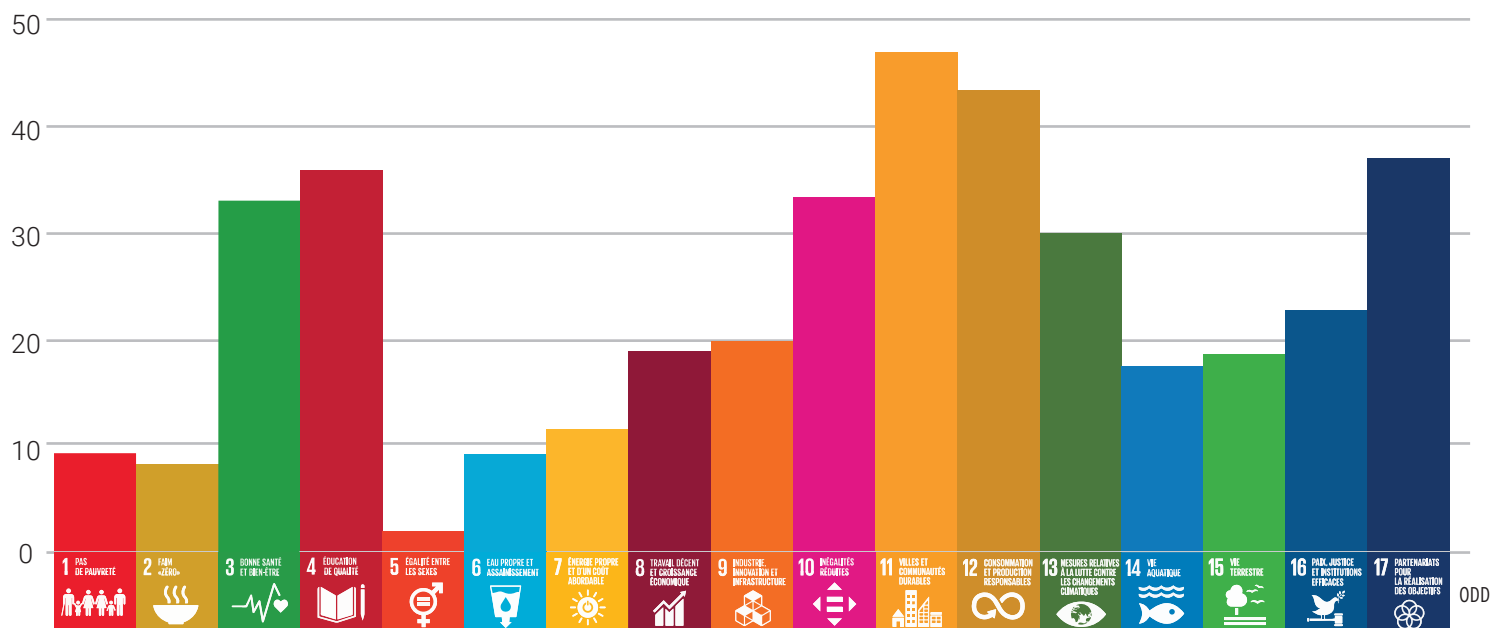
Programme Santé et Prévention des Risques Professionnels, amélioration de la qualité de vie au travail, soutien et accompagnement des territoires, de la population, des agents sur différents sujets, simplification des accès aux informations, sensibilisation...



Aides aux territoires DDAD/DDSR, études prospectives, Cité du Numérique, Start-Up Week-End, Club de référents Développement Durable à l'échelle nationale, partenariat avec les collectivités du territoire, les chambres consulaires, certaines entreprises...

Nb.
d'actions

CONTRIBUTION DE L'AGENDA 2030 AUX ODD



LE BUDGET 2024 DE VOTRE DÉPARTEMENT UN BUDGET OFFENSIF ET AMBITIEUX DE 470 MILLIONS D'EUROS (M€) ⁽¹⁾

SOLIDARITÉS ET SANTÉ

276 M€ ⁽²⁾

PERSONNES ÂGÉES : 72 M€
INSERTION-LOGEMENT : 72 M€
ENFANCE-FAMILLE : 74 M€
PERSONNES HANDICAPÉES : 56 M€
SANTÉ : 2 M€

ROUTES, PONTS ET BÂTIMENTS

90 M€ ⁽²⁾

CULTURE, SPORTS, ET VIE ASSOCIATIVE

13 M€ ⁽²⁾

SAPEURS-POMPIERS SDIS 41

21 M€ ⁽²⁾

DÉVELOPPEMENT DURABLE, AMÉNAGEMENT ET PROMOTION DU TERRITOIRE

20 M€ ⁽²⁾

COLLÈGE, ÉDUCATION ET JEUNESSE

23 M€ ⁽²⁾

FRAIS DE FONCTIONNEMENT, DETTE

27 M€ ⁽²⁾

SERVICE
DE QUALITÉ

⁽¹⁾ hors inscription dépenses/recettes des flux d'emprunts $\simeq$ 26,5 M€

⁽²⁾ dont masse salariale

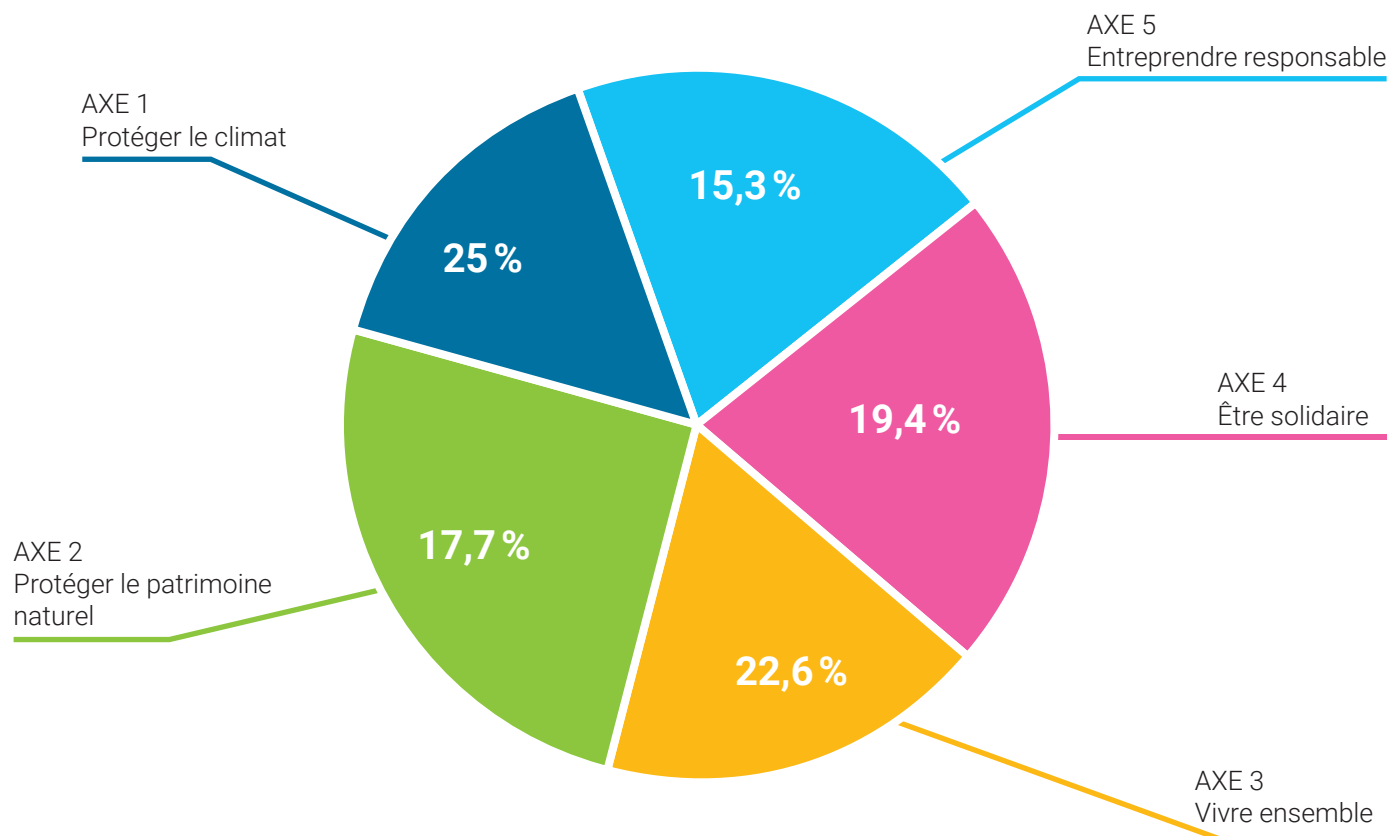


LOIR&CHER
Notre département

1 : PROTÉGER LE CLIMAT	10
1.1 – Être exemplaire en matière de réduction de l’empreinte carbone de notre structure et de nos techniques .	12
1.2 – Inscrire le département dans la transition énergétique	18
1.3 – Développer de nouvelles mobilités sur le territoire	20
2 : PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL	22
2.1 – Préserver la biodiversité et les paysages du territoire	24
2.2 – Gérer la ressource en eau	28
2.3 – Aider et accompagner les acteurs du territoire	30
3 : VIVRE ENSEMBLE	34
3.1 – Co-construire en faveur d’une transition écologique et solidaire	36
3.2 – Faire découvrir le territoire	40
3.3 – Aider à la transition écologique responsable et solidaire	44
4 : ÊTRE SOLIDAIRE	46
4.1 – Prévenir les fragilités et accompagner à tous les âges	48
4.2 – Réduire les inégalités sociales et territoriales	52
4.3 – Réussir une transition écologique et solidaire	58
5 : ENTREPRENDRE RESPONSABLE	64
5.1 – Adopter une démarche exemplaire en interne	66
5.2 – Favoriser la transversalité et la cohésion	70
5.3 – Informer pour changer durablement nos comportements	72
5.4 – Impliquer les jeunes générations sur les enjeux de développement durable	74

Les 123 actions inscrites à l'Agenda 2030 sont globalement bien réparties entre les 5 axes. Une part légèrement plus importante des actions est inscrite sous « Protéger le climat », qui est à la croisée des disciplines et des enjeux globaux.

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR AXE



Un statut d'avancement des actions (non initiée, initiée, opérationnelle, terminée) a été mis en place afin de rendre compte de leur progression dans le temps. D'autres indicateurs de suivi sont en cours de construction pour compléter cette restitution.

La grande majorité des actions inscrites à l'Agenda 2030 est aujourd'hui opérationnelle.

ACTIONS NON INITIÉES

3%

ACTIONS INITIÉES

27%

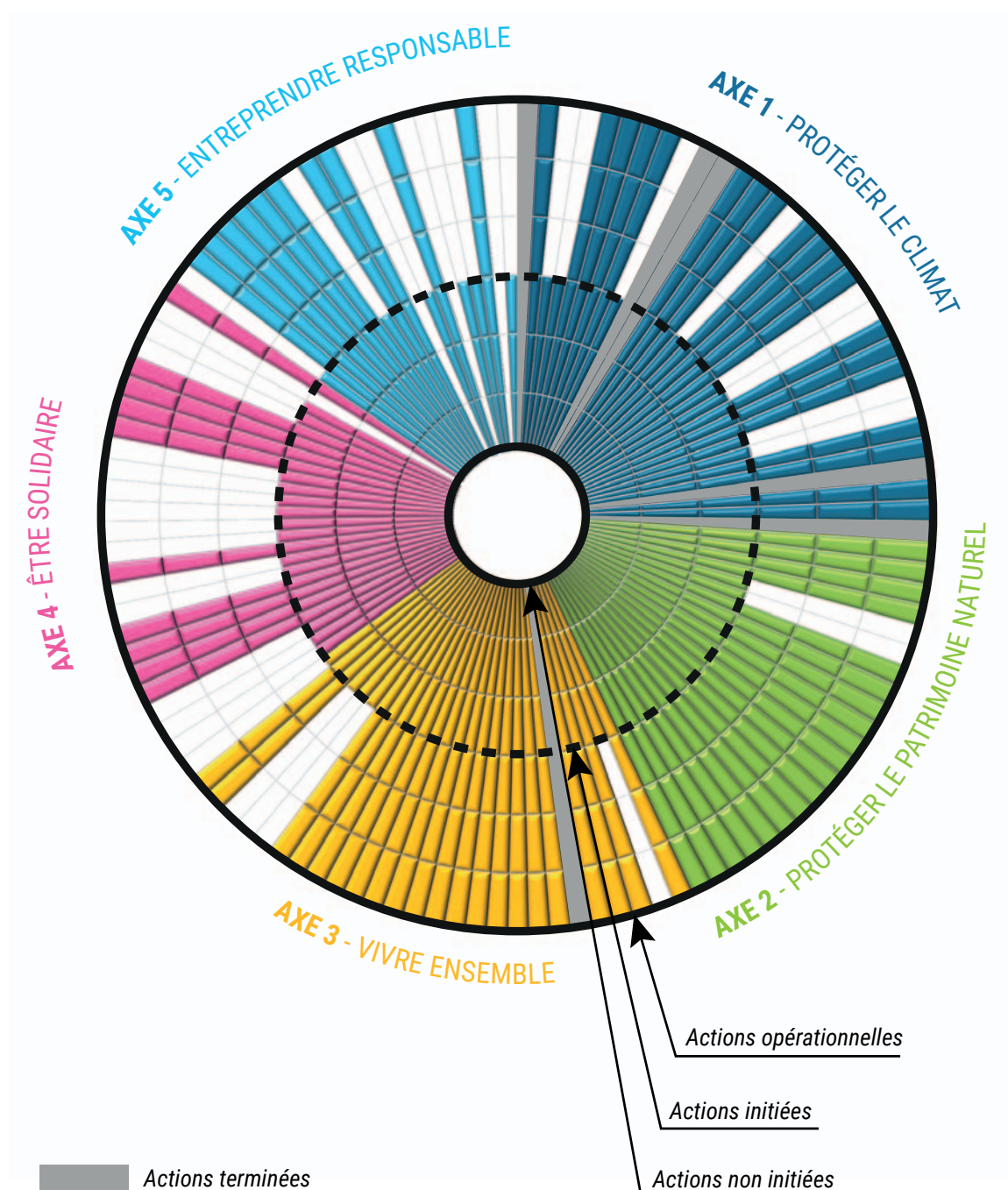
ACTIONS PLEINEMENT OPÉRATIONNELLES

65%

ACTIONS TERMINÉES

5%

La représentation graphique ci-dessous illustre plus précisément l'avancement de chacune des actions de l'Agenda 2030 selon les 5 axes. Il s'agit, pour l'essentiel, de donner une tendance générale, l'ensemble des indicateurs n'étant à ce stade pas tous collectés.



Le détail de l'avancée de chacune des actions de l'Agenda 2030 est présenté en pages suivantes.

Les fiches ci-après détaillent plus spécifiquement les actions phares réalisées en 2024 dans chacun des 5 axes de l'Agenda 2030.



1 PROTÉGER LE CLIMAT

L'année 2024 se classe au quatrième rang des années les plus chaudes sur notre territoire, avec une température moyenne de 13,9°C. Bien que marquée par une pluviométrie record et un ensoleillement déficitaire, 2024 a néanmoins connu des vagues de chaleur estivales significatives.

Sur la scène internationale, l'année 2024 a été rythmée par les préparatifs et la tenue de la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan. Succédant à la COP28 de Dubaï, cette nouvelle conférence a mis l'accent sur l'enjeu crucial du financement de la transition climatique, un pas de plus pour concrétiser l'objectif de sortie des énergies fossiles. Celles-ci représentaient encore 75% des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2021 selon le cabinet Carbone 4.

À l'échelle locale, le conseil départemental de Loir-et-Cher poursuit son engagement pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Ses actions s'inscrivent dans le cadre de son « Agenda 2030 » et contribuent à la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), qui vise la neutralité carbone du pays d'ici à 2050.

1-1 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE STRUCTURE ET DE NOS TECHNIQUES

Pour atteindre cet objectif, 23 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Connaître pour adapter les actions	Établir un audit clair de l'impact de la structure sur l'environnement : Bilan carbone du conseil départemental	T
	Suivre et actualiser régulièrement les émissions carbone du conseil départemental	OP
	Mettre en œuvre et suivre un plan de transition bas carbone afin de baisser l'empreinte carbone du conseil départemental	INI
	Valoriser toutes les dépenses concourant aux objectifs de développement durable du conseil départemental	INI
Viser les hautes exigences environnementales des bâtiments	Minimiser la consommation énergétique des bâtiments	OP
	Déployer des panneaux solaires pour compenser une partie des consommations électriques	OP
	Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments en favorisant les démarches vertueuses volontaristes*	OP
	Réduire les consommations d'eau	OP
Promouvoir un bâti durable et partager nos savoir-faire	Partager les bâtiments pour optimiser le taux d'occupation, notamment les collèges : accueil d'associations le soir et les week-ends, ouverture des CDI, etc.	NI
	Contribuer au partage du savoir-faire du département en matière d'efficacité énergétique des bâtiments des collectivités du territoire	T
Développer une nouvelle mobilité interne	Réaliser un plan de mobilité employeur	T
	Faire vivre le plan de mobilité employeur*	OP
	Renouveler les flottes de véhicules légers pour des véhicules à faible ou très faible émission de CO₂*	OP
Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement	Limiter nos achats de fournitures de bureau et réduire notre consommation de papier	OP
	Faire une analyse cycle de vie / coût global sur les achats à chaque fois que cela est pertinent	INI
	Augmenter la part de l'achat local	OP
Limiter les déchets, favoriser la réparation, le réemploi, la réutilisation ou le recyclage	Favoriser la réparation, le réemploi ou la réutilisation*	OP
	Accroître le tri et la collecte de nos déchets et nos équipements en fin de vie pour valorisation	OP
S'adapter au changement climatique	Adapter nos bâtiments et nos usages afin d'améliorer le confort d'été	OP
	Aménager nos espaces verts avec des plantes adaptées aux conditions climatiques locales	INI
Adapter nos projets d'infrastructures routières et nos techniques d'entretien routier aux enjeux environnementaux	Développer l'intégration de critères environnementaux dans les marchés de travaux routiers	INI
	Améliorer les pratiques pour la création et l'entretien des infrastructures routières (ouvrages d'art, dépendances vertes, etc.) en intégrant les enjeux de biodiversité*	OP
	Rester en veille et expérimenter des nouvelles techniques d'entretien routier afin de limiter les impacts environnementaux	OP

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.

**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments en favorisant les démarches vertueuses volontaristes



Travaux de rénovation au collège de Neung-sur-Beuvron

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental poursuit son programme ambitieux de rénovation de ses collèges et de ses bâtiments, via son plan pluriannuel d'investissement. Toutes les opérations de construction et/ou de restructuration des bâtiments du conseil départemental sont réalisées en application de la charte « Construire durable », composée de 10 objectifs abordant les qualités architecturales, environnementales, sociales et d'insertion urbaine et paysagère : rénovation énergétique au niveau Bâtiments Basse Consommation (BBC), atteinte du niveau 3 du label Biosourcés pour les parties neuves et rénovées, intégration de clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux, etc. Un recours systématique aux éco-matériaux et aux énergies renouvelables est étudié et mis en œuvre si cela s'avère pertinent.

BILAN 2024

L'agrandissement et la rénovation du collège de Saint-Laurent-Nouan et la restructuration du collège de Neung-sur-Beuvron ont été les deux plus importants chantiers livrés de l'année.

À Saint-Laurent-Nouan, l'objectif était d'offrir aux utilisateurs du collège un niveau de qualité identique à celui d'un collège neuf, tant en termes d'images, que d'accès, de fonctionnalité, de niveau de confort et de sécurité en ayant recours à des biomatériaux tels que le bois ou la paille pour l'isolation. En complément des questions énergétiques, le conseil départemental a accordé une grande importance aux enjeux de santé (choix des matériaux, des essences végétales...), de biodiversité (plantations locales, nichoirs à chauve-souris, hôtels à insectes, gîtes pour abeilles solitaires...) de gestion des déchets et d'intégration dans l'environnement.

À Neung-sur-Beuvron, ces mêmes sujets ont également été considérés mais il s'agissait ici de conserver l'emplacement de l'établissement, tout en réalisant une reconstruction quasi-complète. Les préfabriqués béton des années 1970-1980, mal isolés et fortement dégradés ont été remplacés par des bâtiments où la composante bioclimatique (rayonnement solaire, éclairage naturel, vent...) a été largement prise en compte. Les installations (géothermie et solaire) jouent un rôle pédagogique au sein de l'établissement.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

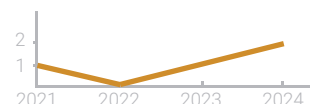
21,1 M€



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de sites livrés : 2

Tendance :



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Inauguration du collège de Saint-Laurent-Nouan (phase 1).
Poursuite des travaux au sein des collèges du département.

Faire vivre le plan de mobilité employeur



Vélo électrique

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Après avoir adopté, en 2023, son plan de mobilité pour son administration (déplacements domicile-travail et professionnels), le conseil départemental s'engage maintenant dans sa mise en œuvre. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie au travail et réduire les impacts sur l'environnement. Le plan de mobilité employeur est construit et animé dans une perspective d'amélioration continue permettant de répondre aux besoins des agents, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'image et l'attractivité de la collectivité. L'actualisation du plan de mobilité employeur doit être réalisée tous les 3 ans.

BILAN 2024

Onze véhicules électriques ont été achetés et les bornes de recharge associées ont été mises en place. Toujours dans cet objectif de décarboner l'administration, la collectivité a investi dans quatre vélos à assistance électrique et dans les accessoires associés. Un diagnostic des emplacements de stationnement vélo et des cartes d'accès aux sites du conseil départemental a été réalisé afin d'avoir une vision sur les pratiques et possibilités offertes aux agents. En complément, la mise à jour du règlement d'utilisation des moyens de déplacements professionnels et une étude d'optimisation et de verdissement de la flotte de la direction routes et mobilités ont été mises en œuvre.

Afin de favoriser les mobilités plus vertueuses, des actions de communication à destination des agents ont été réalisées : actualités sur le réseau interne Salamandre, vidéo de présentation, création d'une communauté « Mobilité et déplacements », intervention lors du 1/4h du management, etc.

ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**

BUDGET 2024

415 000 €

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre d'actions mises en œuvre : 12 sur 19 au total

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre la mise en œuvre des actions du PME 2024-2025
Renforcer les actions de communication à destination des agents en interne

Renouveler les flottes de véhicules légers pour des véhicules à faibles ou très faibles émissions de CO₂



Véhicule électrique de la collectivité

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de son Agenda 2030, le conseil départemental de Loir-et-Cher s'engage pour le climat en renouvelant sa flotte de véhicules au profit de modèles à faibles ou très faibles émissions de CO₂. Face à l'urgence climatique et à la dégradation de la qualité de l'air, cette action est primordiale. Elle constitue une réponse concrète pour réduire l'empreinte carbone du territoire et limiter les polluants nocifs pour la santé. En tant qu'acteur public, le département se doit d'être exemplaire et d'initier le changement. Cette transition vers une mobilité plus propre favorise l'innovation et soutient la filière des véhicules durables, contribuant ainsi à un avenir plus sain et plus respectueux de l'environnement pour tous les Loir-et-Chériens.

BILAN 2024

Dans cette dynamique de décarbonation de la flotte de véhicules de la collectivité mais dans un contexte budgétaire contraint, les investissements dans des véhicules à faibles ou très faibles émissions ont été réduits cette année. Aucun véhicule léger électrique n'a été acheté, mais un fourgon électrique est venu renforcer la flotte de véhicules utilitaires de la collectivité. Le conseil départemental a investi dans 3 véhicules légers hybrides, représentant au total 3,5 % de la flotte de véhicules légers.

D'autres pistes sont à l'étude comme des formations à l'éco-conduite, l'incitation à privilégier les transports en commun ou l'utilisation des vélos pour les déplacements de proximité, etc.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

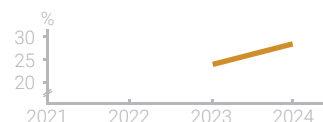
103 800 € pour des véhicules légers hybrides
34 000 € pour un fourgon électrique



INDICATEUR DE SUIVI

Part de véhicules électriques dans le parc total de VL de la collectivité : 26,2 %

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

202 VL au sein de la collectivité dont 53 sont électriques
203 véhicules utilitaires dont 7 sont électriques



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre les réflexions et les actions pour décarboner la flotte de VL de la collectivité afin d'atteindre un objectif de 33 % de VL dans le parc total de la flotte du département

Favoriser la réparation, le réemploi ou la réutilisation



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher promeut activement la réparation, le réemploi et la réutilisation des objets et matériaux. Face à l'épuisement des ressources naturelles et à l'augmentation du volume de nos déchets, cette action est cruciale. Elle s'inscrit au cœur de l'économie circulaire et répond à la nécessité de rompre avec le modèle « jeter ». En encourageant à réparer plutôt qu'à remplacer et en donnant une seconde vie aux objets, nous préservons les matières premières, nous économisons de l'énergie et nous réduisons la pollution. C'est aussi une démarche solidaire qui soutient l'artisanat local de la réparation et favorise la création d'emplois durables, pour un territoire plus sobre, plus ingénieux et moins gaspilleur.

BILAN 2024

En mars 2024, le conseil départemental, en partenariat avec l'association RESECO, a organisé une journée « économie circulaire et commande publique », permettant aux acheteurs publics de la région Centre-Val de Loire et à des structures de l'économie sociale et solidaire de se rencontrer. Au programme, plénière sur la commande publique durable : réglementation et enjeux, focus sur la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) ; présentations d'offres de solutions d'économie circulaire ; temps de rencontres et partages d'expériences. À noter également en 2024, l'intégration d'un lot dédié aux mobiliers administratifs issus du réemploi ou de la réutilisation dans les marchés relatifs à l'acquisition de mobiliers, pilotés par le département de Loir-et-Cher pour le compte de la centrale d'achats Approlys Centr'Achats

ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE

BUDGET 2024

Pas de budget dédié car plusieurs directions concernées

INDICATEURS DE SUIVI

Part des dépenses concernant du réemploi ou de la réutilisation, intégrant des matières recyclées pour les :

- fournitures de bureau : 36,7 %
- consommables informatiques : 19,42 %
- matériels informatiques : 8,70 %

CHIFFRES CLÉS 2024

18,26 % de papier 100 % recyclé
26 ordinateurs et 73 écrans cédés à des associations
300 ordinateurs reconditionnés pour les collèges
36 760 € perçus au titre des ventes aux enchères relatives à des équipements du conseil départemental

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre les actions en faveur de l'économie circulaire en interne à la collectivité et sur le territoire.
Atteindre les objectifs de la loi AGECE

Améliorer les pratiques pour la création et l'entretien des infrastructures routières (ouvrages d'art, dépendances vertes, etc.) en intégrant les enjeux de biodiversité



Mise en place de foin vert local pour revégétaliser les bords de route

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental s'engage tout au long de l'année, dans le cadre de ses compétences, pour garantir aux Loir-et-Chériens des déplacements sûrs et fluides sur un réseau routier de qualité. Il entretient plus de 3 400 km de routes bordées d'accotements, de fossés et de talus, en réalisant notamment des opérations de taille de la végétation en bord de route. Face aux enjeux de préservation de la biodiversité, la collectivité a intégré dans ses pratiques, des actions favorables à la faune, la flore et plus généralement aux milieux naturels. C'est ainsi qu'en 2023, le département a mis en place une nouvelle gestion des bords de route : une gestion raisonnée.

BILAN 2024

En lien avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP), le conseil départemental a souhaité expérimenter une technique de revégétalisation de bords de route avec du matériel végétal génétiquement local. C'est ainsi que du foin a été prélevé chez un agriculteur partenaire à proximité, puis étalé à la fourche au niveau des accotements afin que les graines contenues à l'intérieur puissent potentiellement germer et qu'un semis se mette en place naturellement. En complément de cette expérimentation et toujours dans la perspective de préserver la biodiversité, des agents du service patrimoine naturel poursuivent des inspections d'ouvrages d'art en amont de travaux afin de détecter la présence éventuelle de chiroptères (chauve-souris) et mettre en place les mesures adaptées à la préservation de ces espèces protégées.

Concernant les enjeux floristiques, une convention signée entre le conseil départemental et le CBNBP permet également de réaliser des inventaires en amont de travaux de curage ou de dérasement en bord de route départementale. Si des espèces à enjeu sont identifiées, des mesures sont proposées afin d'éviter, réduire, voire compenser l'impact négatif.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

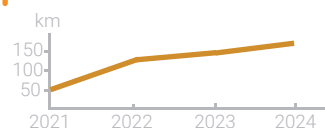
19 380 € (inventaires floristiques en bord de routes départementales)



INDICATEUR DE SUIVI

Linéaire diagnostiqué au regard des enjeux flore en amont de travaux en bord de route en 2024 : 170 km

Tendance :



CHIFFRE CLÉ 2024

23 ouvrages d'art diagnostiqués au regard de l'enjeu chiroptères



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Suivre la végétalisation des bords de route au niveau de la zone expérimentale afin de savoir si l'opération est efficace et peut-être renouvelée

Poursuivre les échanges entre les agents des routes et ceux en charge de la préservation du patrimoine naturel

1-2 INSCRIRE LE DÉPARTEMENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour atteindre cet objectif, 5 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Inciter et promouvoir le déploiement des énergies bas carbone sur le territoire	Soutenir la filière bois et bois énergie, une forte valorisation possible notamment avec la Sologne	OP
	Encourager et développer la filière méthanisation sur le territoire pour alimenter le réseau en gaz vert	INI
	Faire de notre aéroport Blois-Le Breuil un pôle de développement durable et d'innovation	INI
Favoriser les échanges et la prospective sur les énergies de demain	Mettre en place des lieux d'échange sur la transition énergétique (rencontres départementales, site internet, etc.)*	OP
	Être acteur dans la prospective de nouvelles énergies et d'expérimentations (gaz naturel pour véhicules (GNV), hydrogène, biométhane, etc.)	OP

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Mettre en place des lieux d'échange sur la transition énergétique (rencontres départementales, site internet, etc.)



Première rencontre départementale sur les énergies bas carbone

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Face à l'ampleur des défis énergétiques et climatiques, la mobilisation de tous est indispensable. La réussite de la transition ne peut être qu'une œuvre collective. Cette action est donc cruciale pour informer, sensibiliser et fédérer les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, habitants...). En favorisant le partage de connaissances, de bonnes pratiques et d'innovations, ces espaces de dialogue permettent d'accélérer le passage à l'action. Dans un premier temps, la volonté du conseil départemental est d'initier des rencontres sur les énergies renouvelables.

BILAN 2024

Une rencontre départementale sur les énergies bas carbone a été organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher. Les élus, collectivités, entreprises, associations et autres partenaires travaillant ou intéressés par la thématique étaient conviés à cette première journée d'échanges. L'objectif était d'encourager voire poursuivre les dynamiques et coopérations en faveur des énergies bas carbone sur le territoire. Le matin, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires a exposé la situation en Loir-et-Cher, puis les sept énergies bas carbone ont été présentées par des spécialistes : l'hydrogène, le biométhane, la géothermie, le photovoltaïque, le bois-énergie, l'éolien, et le nucléaire/hydroélectricité. L'après-midi s'est tenue une table ronde consacrée aux potentiels de développement des énergies bas carbone en Loir-et-Cher.

ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION
OPÉRATIONNELLE

BUDGET 2024

4 000 €

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de participants au
temps d'échange : 90

OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Faire perdurer les
rencontres bas carbone en
élargissant le public

1-3 DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE

Pour atteindre cet objectif, 3 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIF	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Favoriser de nouveaux aménagements	Élaborer un schéma directeur des mobilités douces	T
	Mettre en œuvre le schéma directeur des mobilités douces*	OP
	Soutenir les collectivités dans la réalisation de projets favorisant les mobilités alternatives	OP

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Mettre en œuvre le schéma directeur des mobilités douces



Inauguration de la voie verte entre Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Afin de réduire l'autosolisme, le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite voir se développer, sur son territoire, le recours aux mobilités alternatives, c'est-à-dire les cheminements cyclables, le covoiturage, etc. Dans cette optique, le conseil départemental a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités alternatives afin de structurer la politique et les ambitions départementales, en lien avec les différents acteurs du territoire. Ce schéma adopté en 2022 a pour objectifs : le développement de l'usage quotidien du vélo pour les trajets domicile-travail et vers les collèges, la poursuite du développement du tourisme à vélo, et la sécurisation des pratiques cyclables. L'enjeu est aujourd'hui de mettre en œuvre les actions inscrites au sein de cette feuille de route.

BILAN 2024

Deux nouvelles voies vertes ont été réalisées en 2024. L'une entre Saint-Hilaire-la-Gravelle et Morée et l'autre entre Blois et Fossé. D'un coût de 1 610 000 €, ces travaux d'aménagement ont été financés à part égale par le conseil départemental et la région Centre-Val de Loire. Ils avaient pour objectif de créer, pour un usager équipé de vélo de ville ou de vélo tout chemin, une liaison domicile-travail-commerces rapide, confortable et sécurisée. Les communes de Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle sont distantes de 3 kilomètres, et Fossé n'est qu'à 2 kilomètres des zones d'activités de Blois et à 7 kilomètres de la gare SNCF et du centre-ville.

À l'instar de la voie verte entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan inaugurée en juin 2023, le département a fait le choix d'un revêtement de couleur claire sur l'ensemble de ces deux parcours. Au-delà de son rendu visuel qui va encore s'éclaircir pour prendre sa teinte beige/ocre définitive dans quelques temps, la grave émulsion calcaire offre un confort de roulement similaire à un enrobé classique tout en réduisant de 50 % les émissions de gaz à effet de serre pour sa fabrication.

ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**

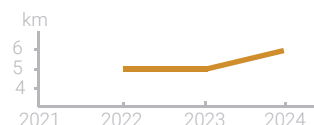
BUDGET 2024

1 610 000 €

INDICATEUR DE SUIVI

Linéaire
d'aménagements
réalisés en 2024 : 5,8 km

Tendance :



CHIFFRE CLÉ 2024

15,8 km de voies cyclables
cumulées

OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Réaliser sur l'ensemble
du territoire 107 km
d'aménagements cyclables
à l'horizon 2030





2 PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

La France dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel mais fragile, particulièrement affecté par les activités humaines. Près de 212 000 espèces ont été recensées sur le territoire, mais plus de 2 900 sont menacées selon l'UICN en 2024, dont un quart concerne des espèces endémiques strictes. Cet effondrement, illustré par le déclin de 73 % des populations de vertébrés depuis 1970 (rapport WWF 2024), menace la qualité de l'air, de l'eau et notre alimentation.

L'année 2024 a été marquée par l'adoption finale de la loi européenne sur la restauration de la nature. Dans la perspective de la COP16 Biodiversité et en application de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, la France doit désormais décliner un plan national pour restaurer ses écosystèmes dégradés, mobiliser tous les acteurs et garantir les moyens d'atteindre ces ambitions.

À son échelle, le conseil départemental témoigne de son engagement. En 2024, l'opération « Le 41 par nature » a ainsi mis en lumière, à travers de nombreuses animations, la richesse notamment des Espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher, œuvrant à la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité locale.

2-1 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES DU TERRITOIRE

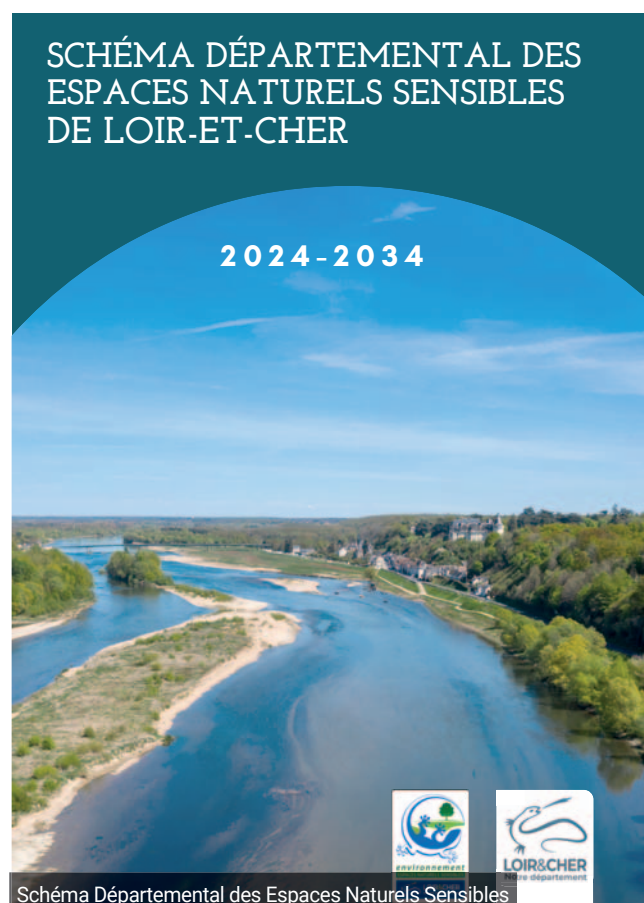
Pour atteindre cet objectif, 11 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Connaître pour mieux protéger les milieux et les espèces	Réaliser un bilan des enjeux de biodiversité et des zones de pression afin de définir les zones d'actions prioritaires*	T
	Faire vivre le schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS)	OP
	Contribuer à l'Observatoire de la Biodiversité et des effets du changement climatique	OP
	Valoriser les actions favorables à la biodiversité et plus largement au développement durable au travers notamment de la remise de trophées	OP
	Participer à la restauration des continuités écologiques*	OP
	Définir une stratégie de préemption de terres pour les espaces naturels sensibles (ENS)	INI
	Travailler sur les obligations Réelles Environnementales (ORE) pour protéger certains espaces	INI
	Impliquer le département dans la lutte contre les incendies, notamment de forêts et de cultures	OP
	Participer et mettre en œuvre des actions de préservation des milieux naturels menacés, présents en Loir-et-Cher, et des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes*	OP
Informier et impliquer tous les publics	Sensibiliser et impliquer les citoyens en faveur de la protection de la biodiversité*	OP
	Faciliter l'accès de tous aux espaces naturels du territoire	OP

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Réaliser un bilan des enjeux de biodiversité et des zones de pression afin de définir les zones d'actions prioritaires



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Face à l'érosion alarmante du vivant, nous ne pouvons plus agir à l'aveugle. Les impacts du changement climatique sur les écosystèmes sont manifestes, cartographier précisément notre patrimoine naturel et les menaces qui pèsent sur lui (urbanisation, pollutions, fragmentation des habitats) est crucial. Le conseil départemental souhaite depuis 2009, au travers l'élaboration d'un schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS) objectiver les priorités et concentrer ses efforts là où ils seront les plus efficaces. Le dernier SDENS approuvé couvre la période 2024-2034. C'est une action fondamentale pour garantir une politique de préservation pertinente et optimiser chaque euro public investi dans la sauvegarde de notre capital naturel.

BILAN 2024

Le 20 juin 2024, le nouveau schéma départemental des ENS a été voté. Ce nouveau schéma, s'il reste avant tout un outil de préservation et de valorisation du patrimoine naturel, est également un outil pour le développement de nos territoires et se traduit par 84 actions élaborées avec 75 partenaires associés. Parmi les partenaires, le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien (CBNBP) a apporté un soutien particulier dans l'élaboration du schéma, par l'intermédiaire de la signature d'une convention de partenariat avec le conseil départemental. Cette même année, 5,54 hectares ont été achetés sur la commune d'Averdon afin de préserver la trame verte, bleue et brune dans un contexte d'enjeux naturels très forts.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION TERMINÉE



BUDGET 2024

9 580 € (convention avec le CBNBP)



CHIFFRES CLÉS 2024

28 ENS
1015,9 ha en ENS
16 sites ENS conventionnés
23 ENS avec un plan de gestion



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Déployer les actions inscrites dans le schéma départemental des ENS

Participer à la restauration des continuités écologiques



Plantation de haie à Crouy-sur-Cosson

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique environnementale en matière de préservation de la biodiversité et des paysages, le conseil départemental de Loir-et-Cher a pour volonté de s'engager dans la protection et la restauration des continuités écologiques du territoire. Un programme d'aide à la plantation « Arbres et Haies » est notamment mis en place depuis 2021 afin d'agir en faveur de la biodiversité et de nos paysages, d'aider à la résilience du département face au changement climatique et de faciliter et accompagner les initiatives citoyennes.

BILAN 2024

Le programme d'aide à la plantation « Arbres et Haies » a été reconduit une nouvelle fois en 2024. Le montant de l'aide peut atteindre 50 % du montant total des opérations pour des plantations ou 30 % par an pour l'entretien des projets de plantation. Trois types de plantations peuvent faire l'objet de subventions : des arbres isolés et vergers, des haies champêtres, et des bosquets. Les prestations de conseil pour le maintien de vieilles haies ou de trognons peuvent également faire l'objet d'aides.

En 2024, 5 projets d'agriculteurs ont notamment été réalisés et subventionnés et 423 arbres ont été plantés.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

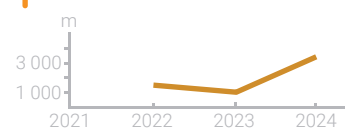
47 631 €



INDICATEUR DE SUIVI

Linéaires de haies plantées dans le cadre du programme « Arbres et Haies » : 3 819 mètres

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

56 projets soutenus dans le cadre du programme « Arbres et Haies »
423 arbres plantés



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre le programme « Arbres et Haies »
Faire évoluer le règlement afin d'encourager les projets de plantation, même les plus petits
Ajuster le calendrier pour favoriser les plantations automnales ou printanières

Participer et mettre en œuvre des actions de préservation des milieux naturels menacés présents en Loir-et-Cher, et des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes



Renouées asiatiques en bord de route départementale pouvant nuire à la sécurité

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

L'érosion de la biodiversité s'accroît, fragilisant des écosystèmes précieux comme ceux de Sologne ou des bords de Loire. Protéger ces habitats est vital. Parallèlement, la lutte contre les espèces envahissantes qui étouffent la flore locale et dégradent les milieux est une urgence pour freiner leur expansion favorisée par le changement climatique. Agir sur ces deux fronts est indispensable pour maintenir un patrimoine naturel riche, fonctionnel et résilient pour l'avenir.

BILAN 2024

Un inventaire exhaustif des Renouées asiatiques, plantes exotiques envahissantes, a été réalisé sur les emprises routières du département avec la rédaction d'un plan de gestion dédié. En effet, les Renouées asiatiques, comme beaucoup d'espèces exotiques envahissantes, ont un impact négatif sur la biodiversité locale du fait de leur capacité de croissance et de propagation rapide. Dans le département de Loir-et-Cher, trois espèces de Renouées asiatiques sont présentes : la Renouée du Japon, la Renouée de Sakhaline et la Renouée de Bohême, hybride des deux précédentes.

Ces espèces se propagent rapidement sur les bords de routes, où, en plus d'être néfastes pour la biodiversité locale, elles engagent la sécurité des usagers de la route et des agents chargés de leur gestion.

Ce sont 355 stations de Renouées asiatiques qui ont été répertoriées dans le cadre de l'étude menée en 2024, représentant 1,82 hectare « contaminé ». Les interventions de fauchage en bord de route semblent avoir impacté la dispersion des Renouées. Un plan de gestion de lutte a donc été réalisé en collaboration avec la direction de l'aménagement rural et de l'environnement et la Direction des Routes et Mobilités.

En complément et pour renforcer les actions envers les milieux naturels du territoire, le conseil départemental a poursuivi son partenariat avec l'Agrocampus des 2 vallées instauré en 2023, pour la réalisation de chantiers sur les espaces naturels sensibles (ENS) notamment.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

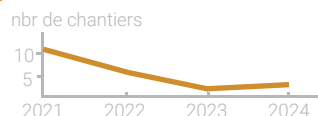
4 000 €



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de chantiers en partenariat avec l'Agrocampus sur les ENS et les propriétés départementales hors ENS : 2

Tendance :



CHIFFRE CLÉ 2024

4 espèces exotiques envahissantes font l'objet d'actions de lutte en bord de RD ou sur les ENS : Raisin d'Amérique, Solidage du Canada, Érable negundo, Renouées asiatiques



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Réussir à contenir voire réduire l'impact des Renouées asiatiques pour améliorer la sécurité en bords de RD et préserver notre patrimoine naturel
Développer les chantiers sur les espaces naturels sensibles du département

Sensibiliser et impliquer les citoyens en faveur de la protection de la biodiversité



Animation sur les amphibiens en forêt de Russey à Saint-Gervais-la-Forêt

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Depuis plus de 20 ans, le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé dans la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, au travers notamment d'une compétence qui lui est confiée : les espaces naturels sensibles (ENS). Concernant l'enjeu de sensibilisation et d'implication des citoyens au sujet de la biodiversité, le département propose notamment une programmation d'animations « Le 41 par Nature » sur l'ensemble du Loir-et-Cher afin de valoriser l'environnement et le patrimoine paysager du territoire. Ces animations sont portées par le conseil départemental et/ou des organismes et structures extérieures. D'autres actions complémentaires peuvent également s'ajouter.

BILAN 2024

Du 4 mai au 4 juin, le conseil départemental a organisé l'opération « Le 41 par Nature ». Durant ce mois dédié à l'environnement, plus d'une quarantaine d'événements sont organisés, notamment en partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher (CEN 41), le comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) ainsi que des associations engagées dans la préservation de la biodiversité. Animations, expositions, sorties photo, ateliers et balades nature ont été proposées au grand public dans tout le département.

ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**

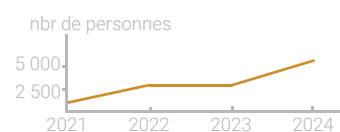
BUDGET 2024

16 192 €

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de personnes sensibilisées dans le cadre de la programmation « Le 41 Par Nature » : 5 250

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

68 057 personnes ont fréquenté les ENS du 41
43,57 vues par jour sur le site Internet de L'Observatoire des ENS

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre les actions de sensibilisation grand public
Proposer une programmation d'événements grand public tout au long de l'année

2-2 GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

Pour atteindre cet objectif, 5 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Connaître pour mieux agir	Faire vivre le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)	OP
Protéger et améliorer la qualité de l'eau	Participer à la protection des aires de captage en encourageant la préemption et le changement de pratiques (agricoles, industrielles, etc.)	OP
Gérer durablement les quantités	Gérer et optimiser l'utilisation de l'eau par grands bassins hydrographiques, en prévision de l'accroissement des épisodes de sécheresse et en lien avec les acteurs du monde agricole	OP
	Participer à la sensibilisation et à la prévention autour des enjeux eau en lien avec le territoire*	OP
	Encourager les travaux augmentant la résilience et diminuant l'aléa inondation dans le cadre d'aménagements fonciers	OP

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Participer à la sensibilisation et à la prévention autour des enjeux eaux en lien avec les territoires



Rencontre des gestionnaires des milieux aquatiques à Saint-Amand-Longpré

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher conseille et accompagne les porteurs de projets afin de préserver la qualité de l'eau du Loir-et-Cher : suivi des systèmes d'assainissement, suivi de la qualité des eaux de rivière, suivi du réseau d'eau potable. En complément, la collectivité souhaite également participer à la sensibilisation et à la prévention des risques d'inondation en lien avec les territoires. Pour cela, le département est notamment membre de l'Établissement public Loire et est également signataire d'une convention tripartite avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires. C'est également au travers d'accompagnements techniques de collectivités que le sujet inondation peut être abordé.

BILAN 2024

Dans le cadre d'une convention tripartite entre le conseil départemental, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Observatoire de l'Économie et des territoires, une journée des gestionnaires des milieux aquatiques a été organisée à Saint-Amand-Longpré. Regroupant près d'une cinquantaine de personnes, elle a commencé par une conférence sur les zones tampons humides artificielles menée par Julien Tournebize de l'INRAE, suivie d'interventions de l'Agence de l'eau et de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires. Elle s'est poursuivie par une visite de terrain organisée par le Syndicat de la Brenne sur des actions en faveur des prairies et zones humides en présence de l'éleveur lauréat du premier prix du concours national agricole catégorie des pratiques agro-écologiques. La préservation des zones humides constitue un enjeu essentiel dans la réduction du risque d'inondation.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

Pas de budget spécifique. Action transversale s'inscrivant dans la convention avec l'Agence de l'Eau et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de temps d'échanges organisés avec les collectivités et partenaires : 10 (rencontres inscrites dans la convention avec l'Agence de l'Eau)



CHIFFRE CLÉ 2024

46 participants aux différents temps d'échanges avec les collectivités et partenaires



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Renouveler le partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Observatoire de l'Économie et des territoires

2-3 AIDER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour atteindre cet objectif, 6 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCE-MENT**
Soutenir les agriculteurs dans les changements de pratiques	Faire vivre l'Agenda 41-Agri2030*	OP
	Participer à la protection de la qualité de l'eau et du sol avec les agriculteurs	OP
	Compléter les aides de la région pour accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques	OP
	Aider les agriculteurs à développer des circuits locaux pour l'approvisionnement de nos collègues	OP
Informier et valoriser pour accompagner	Se servir des espaces naturels sensibles (ENS) comme territoire d'expérimentation et vitrine de bonnes pratiques	OP
	Éduquer à la prévention incendie en lien avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)	OP

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Faire vivre l'Agenda 41-Agri 2030



Présentation de l'Agenda 41-Agri 2030

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Recouvrant près de 285 000 hectares, soit 44 % du territoire départemental, les surfaces agricoles sont au cœur de la gestion des ressources naturelles et du patrimoine vivant qui constituent leur ressource première. Condition de développement économique, de cohésion sociale et de protection du cadre de vie, la transition vers un modèle de développement durable est le plus grand défi politique et économique à relever pour le XXI^e siècle. En complément de son engagement dans la mise en œuvre d'un Agenda 2030, le département, en partenariat avec la chambre d'agriculture, a souhaité aller plus loin concernant les enjeux agricoles en adoptant fin 2023 son Agenda 41 - Agri 2030. Véritable feuille de route, l'objectif est de répondre aux enjeux de demain et d'accompagner les exploitations agricoles et forestières dans la conduite de leur propre transition.

BILAN 2024

L'année 2024 a été pour l'Agenda 41-Agri 2030 (adopté en décembre 2023) une année de « mise en route ». Une communication aux partenaires de l'agriculture (organismes agricoles consulaires, syndicats de filières, etc.) a été réalisée grâce notamment à une réunion de présentation organisée en juin. Au cours de ce temps, les actions considérées comme prioritaires pour 2024 ont été abordées, conformément aux axes stratégiques définis :

- l'attractivité, sous l'angle du maintien des services permettant le développement d'une agriculture durable sur le territoire,
- l'énergie et le climat afin de mettre en cohérence la production par des méthaniseurs locaux,
- la transition écologique pour accompagner le développement et la mutation de productions répondant au maximum des finalités des transitions en agriculture. Un groupe de travail a d'ailleurs été constitué par la Chambre d'agriculture pour développer la filière chanvre dans le Loir-et-Cher.

Une des premières actions mises en place en 2024 a été le soutien au service de remplacement agricole, qui propose aux agriculteurs adhérents, des solutions de remplacements pour leurs exploitations en cas d'absences, tant pour raison de santé, de congés, d'engagements professionnels ou électifs que de formations. La seconde action mise en œuvre a consisté en la réalisation de 15 bilans carbone d'exploitations agricoles.

ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**

BUDGET 2024

25 050 €

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre d'actions engagées dans le cadre de l'Agenda 41-Agri 2030 : 2

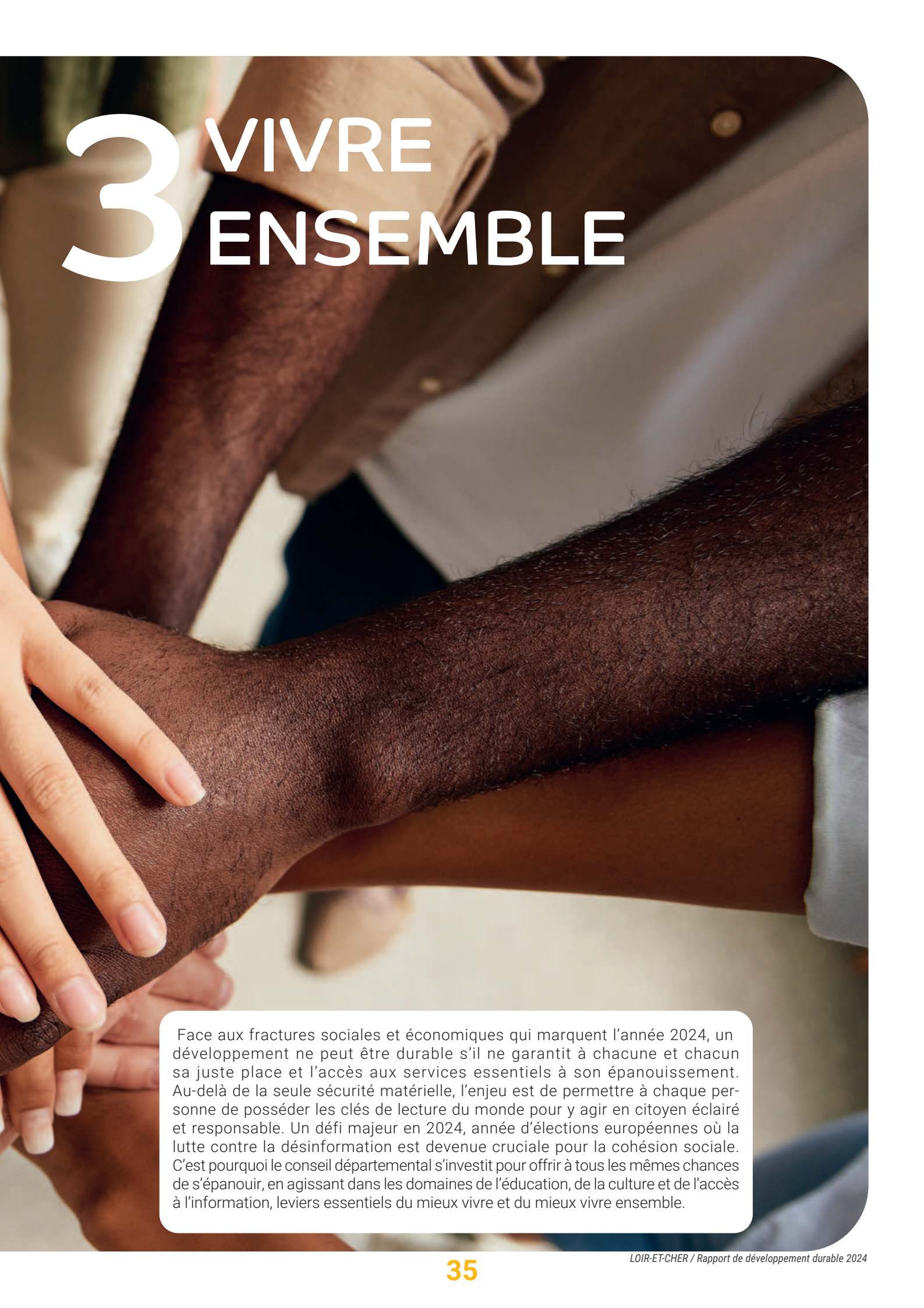
CHIFFRES CLÉS 2024

60 actions inscrites à l'Agenda 41-Agri 2030
18 actions identifiées comme prioritaires

OBJECTIFS À COURT MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda 41-Agri 2030 en partenariat avec les autres maillons territoriaux
Suivre et actualiser la feuille de route
Favoriser l'appropriation de l'Agenda 41-Agri 2030 par les nouveaux élus de la Chambre d'Agriculture





3 VIVRE ENSEMBLE

Face aux fractures sociales et économiques qui marquent l'année 2024, un développement ne peut être durable s'il ne garantit à chacune et chacun sa juste place et l'accès aux services essentiels à son épanouissement. Au-delà de la seule sécurité matérielle, l'enjeu est de permettre à chaque personne de posséder les clés de lecture du monde pour y agir en citoyen éclairé et responsable. Un défi majeur en 2024, année d'élections européennes où la lutte contre la désinformation est devenue cruciale pour la cohésion sociale. C'est pourquoi le conseil départemental s'investit pour offrir à tous les mêmes chances de s'épanouir, en agissant dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'accès à l'information, leviers essentiels du mieux vivre et du mieux vivre ensemble.

3-1

CO-CONSTRUIRE EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Pour atteindre cet objectif, 9 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Renforcer les partenariats et favoriser la participation citoyenne	Faciliter et animer le design de service pour mieux répondre aux attentes des usagers	OP
	Développer les démarches de participation citoyenne pour l'élaboration, l'évaluation et l'ajustement des politiques publiques*	INI
	Mettre en place une gouvernance partagée et l'Alliance des 14 principaux décideurs et financeurs des solidarités pour une co-construction territoriale	OP
	Créer un groupe ressource de personnes concernées pour mieux les impliquer au sein des politiques et instances en insertion/logement	OP
	Organiser des forums multi acteurs "En route vers la majorité" pour les jeunes de l'aide sociale à l'enfance (ASE)*	OP
Accompagner les dynamiques territoriales	Créer un espace d'innovation collective, comprenant une école de codage numérique et participant à une mise en réseau sur le territoire : la Cité du numérique*	T
	Structurer et animer la Cité du Numérique pour favoriser l'appropriation des usages numériques, encourager une utilisation responsable et durable et tirer profit des opportunités offertes par ce secteur en matières d'emploi et d'insertion	OP
	Accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets d'aménagement en les orientant vers les dispositifs d'aide adaptés	OP
	Mettre en œuvre la politique jeunesse	OP

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Développer les démarches de participation citoyenne pour l'élaboration, l'évaluation et l'ajustement des politiques publiques



Atelier citoyen

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental souhaite renforcer la démocratie participative en intégrant les citoyens au cœur du processus d'évaluation et d'ajustement des politiques publiques départementales. Cette action vise à mettre en place des dispositifs innovants (panels citoyens, ateliers participatifs, plateformes numériques...) permettant aux Loir-et-Chériens d'exprimer leurs avis, leurs besoins et leurs attentes concernant les services et décisions du conseil départemental. L'objectif est de recueillir des retours d'expériences concrets pour mesurer l'impact réel des politiques menées, identifier les points forts et les axes d'amélioration. Les contributions citoyennes sont ensuite analysées et utilisées comme des leviers pour affiner, adapter et co-construire des politiques publiques plus pertinentes, plus efficaces et en adéquation avec les réalités du territoire.

BILAN 2024

Dans la continuité de 2023, première année où une équipe de 10 agents du département a rencontré 158 Loir-et-Chériens dans 14 villes du département dans l'objectif d'élaborer un schéma des solidarités (SDS) adapté aux besoins des usagers, l'année 2024 a permis de tester les premières idées qui avaient émergé des différents ateliers de construction du schéma. Douze Loir-et-Chériens ont été rencontrés et 46 ont répondu à un questionnaire en ligne sur 3 thématiques de questions : participation citoyenne, communication et accès au logement. Ces consultations ont permis de co-construire les actions du SDS. En parallèle, des démarches de consultation en ligne ont été lancées via Mon Avis Citoyen.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION INITIÉE



BUDGET 2024

Temps agents en interne



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de politiques publiques pour lesquelles des démarches de participation citoyenne ont été réalisées : 1



CHIFFRES CLÉS 2024

503 usagers, 118 agents et 23 partenaires ont répondu à la consultation en ligne concernant le SDS



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Maintenir les démarches de participation citoyenne engagées
En développer de nouvelles pour améliorer les politiques publiques proposées

Organiser des forums multi-acteurs « En route vers la majorité » pour les jeunes de l'aide sociale à l'enfance (ASE)



Affiche de promotion de l'évènement « En route vers la majorité »

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Si devenir majeur est une étape importante pour tous, elle l'est plus encore pour les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Les départements sont tenus d'aider ces jeunes à anticiper cette étape à travers un entretien organisé à leurs 17 ans. Le conseil départemental de Loir-et-Cher souhaite aller plus loin dans cette aide et propose de recevoir les jeunes dès leurs 16 ans pour les aider à préparer cette majorité. En complément de ce dispositif renforcé, la collectivité souhaite organiser des forums réunissant institutions et organismes afin que les jeunes accompagnés par l'ASE et/ou la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) se familiarisent avec les différentes démarches administratives à entreprendre à l'approche de la majorité. Cette étape de leur vie est, en effet, importante et possiblement anxiogène et le conseil départemental a la volonté d'être aux côtés de ces jeunes.

BILAN 2024

Le premier forum « En route vers la majorité » a été organisé à Blois le 17 avril 2024. Les jeunes ont pu y récupérer des informations pratiques et concrètes auprès des différents organismes présents (direction générale des finances publiques, caisse primaire d'assurance maladie, caisse d'allocations familiales, mission locale, bureau information jeunesse, mairie de Blois, Soliha – Solidaires pour l'habitat, service des armées, etc.). Le forum a aussi consolidé le partenariat éducatif. Suite à cet évènement et à la sensibilisation des acteurs de la protection de l'enfance, un guide de préparation à la majorité a été lancé en septembre 2024. En complément, trois entretiens avec l'éducateur référent sont proposés aux jeunes afin d'évoquer plus précisément certains sujets auxquels ils pourraient être confrontés dans leur vie adulte.

ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE

BUDGET 2024

Temps agents

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de jeunes rencontrés au forum : 91

CHIFFRES CLÉS 2024

55 jeunes ASE

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Publier le guide de préparation à la majorité
Renouveler les forums « En route vers la majorité »

Créer un espace d'innovation collective comprenant une école de codage numérique et participant à une mise en réseau sur le territoire : la Cité du numérique



Entrée de la Cité du numérique

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le numérique transforme, bouleverse et fait évoluer nos habitudes. Il est devenu un outil indispensable de notre modèle social et économique. Afin de développer ses potentialités et de l'enraciner davantage dans notre territoire, le département a adopté un projet de construction d'une Cité du numérique. Elle accueillera un tiers-lieu utilisable en interne comme en externe, l'agence d'attractivité, des entreprises et une école de codage numérique permettant un enseignement de qualité pour les jeunes diplômés du baccalauréat. La mise en place de cette infrastructure est un enjeu majeur de modernisation et d'attractivité pour notre territoire.

BILAN 2024

En 2024, les travaux de la Cité du numérique se sont poursuivis et la F@brique numérique 41 a ouvert ses portes en octobre aux premiers étudiants. Cette formation s'adresse aux jeunes, demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion, peu ou pas qualifiés, qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour intégrer le secteur du numérique et bénéficier des larges perspectives professionnelles qu'il offre. Les apprenants bénéficient d'un accompagnement individualisé pour se préparer au métier de développeur web, avec les certifications et diplômes liés. Ils peuvent ainsi à l'issue de cette formation s'intégrer durablement sur le marché de l'emploi ou s'ouvrir les portes vers une poursuite d'études. Cette nouvelle offre de formation est portée par un groupement entre CCI Campus Centre, qui en assure la coordination, le Greta Centre-Val de Loire et Simplon.co. À chaque étape, les différents membres de ce groupement apportent leur savoir-faire en matière d'accompagnement pédagogique et humain pour favoriser la réussite des publics accueillis.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION TERMINÉE



BUDGET GLOBAL

4 900 000 € pour l'ensemble de la Cité du numérique



CHIFFRES CLÉS 2024

18 mois de formation
20 étudiants à la rentrée au sein de l'école de codage



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Livrer la Cité du numérique dans son intégralité
Poursuivre la promotion de l'école de codage

3-2 FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

Pour atteindre cet objectif, 6 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Encourager le tourisme durable en Loir-et-Cher	Développer et promouvoir les itinérances douces touristiques, en particulier le tourisme à vélo	OP
	Valoriser les richesses du territoire auprès des Loir-et-Chériens pour en faire les premiers ambassadeurs touristiques*	OP
	Promouvoir le territoire auprès des clientèles françaises, notamment en Ile-de-France, en prenant appui sur les marques Val de Loire et Sologne	OP
Faire découvrir et valoriser les productions, les ressources artistiques et culturelles locales	Promouvoir une restauration collective de qualité, locale et durable*	OP
	Sauvegarder et valoriser le patrimoine départemental	OP
	Développer l'accès à distance aux ressources documentaires du Loir-et-Cher	OP

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Valoriser les richesses du territoire auprès des Loir-et-Chériens pour en faire les premiers ambassadeurs touristiques



Opération « Une journée au ZooParc de Beauval »

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le territoire du Loir-et-Cher regorge de richesses naturelles et culturelles. Ces ressources sont une opportunité pour le développement économique local, à condition d'être suffisamment valorisées. L'objectif à travers cette action est notamment de proposer plusieurs formats (week-end, visite gratuite, outil numérique...) permettant aux Loir-et-Chériens de mieux connaître pour ensuite valoriser les atouts et les zones touristiques du territoire.

BILAN 2024

Dans la poursuite de l'opération « Une journée aux châteaux » proposée depuis 2017, le conseil départemental a proposé en 2024 une action « Une journée au ZooParc », pour faire découvrir ou redécouvrir le ZooParc de Beauval aux jeunes Loir-et-Chériens jusqu'à 16 ans. Ainsi du 21 septembre au 20 octobre, les jeunes ont eu la possibilité de venir visiter le ZooParc de Beauval.

Cette opération répond à un double objectif : sensibiliser le public à la biodiversité et découvrir ou redécouvrir ce parc animalier exceptionnel, classé 4^e plus beau zoo du monde. C'est un nouveau format qui a été proposé à l'occasion de cette année 2024, tournée vers la jeunesse.

Le département, avec l'appui de l'agence de développement touristique, poursuit sa politique volontariste dans ce domaine, avec une stratégie élaborée en lien avec ceux qui font vivre l'économie touristique. Au-delà des visiteurs, il est important de ne pas oublier les habitants, en leur offrant une parenthèse ludique et pédagogique. Le ZooParc de Beauval, site emblématique du département et du Val de Loire, et notre jeunesse sont naturellement des acteurs majeurs de cette dynamique.

Véritables coffres-forts de la biodiversité, les zoos permettent de mieux appréhender la richesse du vivant et de vivre des moments inoubliables face à des animaux fascinants comme les tigres, les pandas, les lamantins ou les éléphants. L'épanouissement de la jeunesse, son autonomie, son engagement dans la vie de la cité et au sein du département en s'appuyant sur le sport, la culture et les loisirs comme leviers de sociabilisation, constituent un investissement pour l'avenir.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET

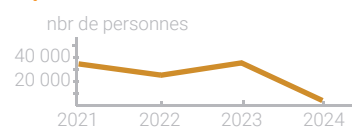
50 000 €/an en moyenne



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de participants à l'opération de découverte des richesses touristiques : 6 200

Tendance :



CHIFFRE CLÉ 2024

1 jeune Loir-et-Chérien sur 10 a profité de l'opération



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre les actions de promotion touristique à destination des habitants du territoire avec la reconduction de l'opération « Une journée aux châteaux »

Former des agents à la plateforme Tourinsoft pour promouvoir les manifestations locales

Promouvoir une restauration collective de qualité, locale et durable



Exemples d'activités à la légumerie départementale

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental s'engage à favoriser une alimentation saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement au sein des collèges publics de son territoire. Cette action vise à accroître la part des produits locaux de qualité et de saison dans les assiettes, en privilégiant les circuits courts et les filières agricoles du département. Pour ce faire, des actions de sensibilisation continueront d'être proposées aux professionnels, tout comme des outils facilitant les échanges entre producteurs locaux et acheteurs (Agrilocal 41). Cette démarche contribue à la santé et au bien-être des convives, à l'éducation au goût, à la consommation responsable, et à la réduction de l'empreinte carbone de notre restauration collective.

BILAN 2024

L'année a été marquée par une progression significative de l'activité de « Frais Devant 41 ! » par rapport à 2021, année de lancement du projet. Les livraisons de produits bruts ont augmenté de 15,4 % en valeur (€ HT) et l'activité de la légumerie a enregistré une hausse de 11,14 % en volume (en kg de légumes et fruits travaillés). Dans une démarche de conformité avec la loi Egalim et de développement des circuits de proximité, un plan d'action a été engagé. Celui-ci comprend notamment :

- Une revalorisation des tarifs de la restauration scolaire, tout en incitant financièrement les collèges à investir dans des produits alimentaires de qualité.
- Une augmentation du fonds départemental de restauration, visant à soutenir les familles en situation de fragilité financière.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

14 300 € pour l'adhésion à Agrilocal + temps agents en interne



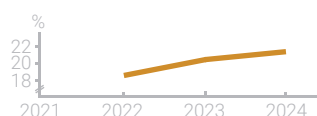
INDICATEURS DE SUIVI

Part des achats de produits alimentaires sous labels de qualité réalisés par les collèges : 8,1 %

Part des achats de produits alimentaires bio dans les collèges : 9,2 %

Part des produits locaux dans les repas servis aux collégiens : 21,7 %

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

63 tonnes de légumes conditionnés par la légumerie
82 commandes passées via Agrilocal 41
4 ETP à la légumerie
1,5 ETP pour la promotion d'Agrilocal



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre le développement des circuits courts de qualité
Évaluer le système de restauration scolaire
Atteindre les objectifs de la loi EGALIM et viser 70 % de produits locaux au collège

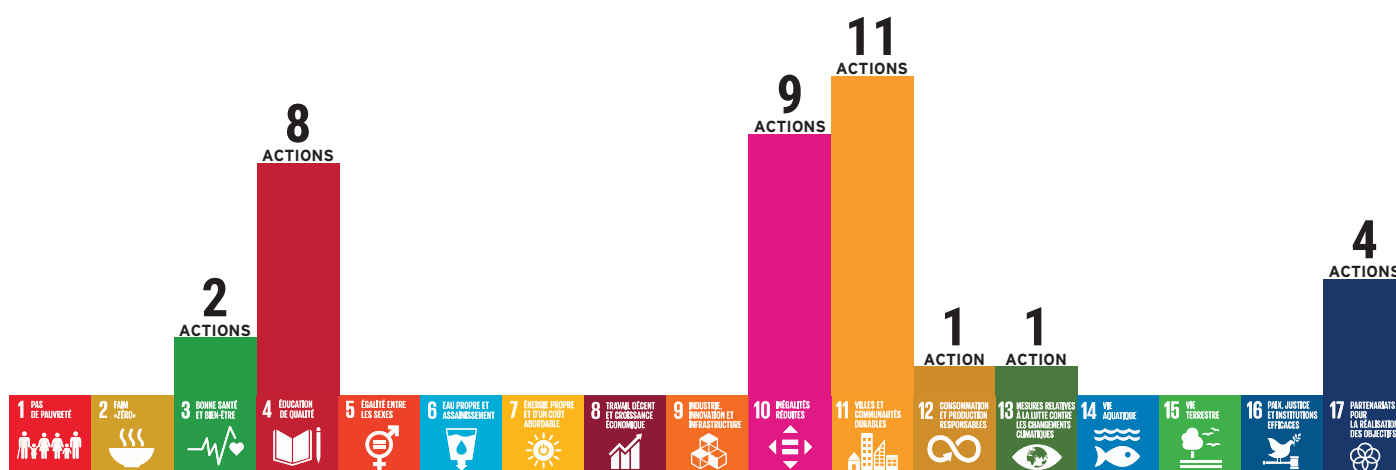
3-3 AIDER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Pour atteindre cet objectif, 12 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIF	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Encourager les démarches vertueuses	Adapter notre soutien aux besoins durables des territoires	OP
	Bonifier les aides aux collectivités pour des dépenses en lien avec une démarche de développement durable*	OP
	Accompagner et animer les réseaux locaux d'associations pour soutenir l'insertion par l'emploi et l'économie circulaire (développement de recycleries, soutien à la création d'associations de réparation et de recyclage, etc.)	OP
Favoriser l'accès de tous à l'art, la culture et le sport	Permettre un accès à la musique pour tous et partout avec Estival'41*	OP
	Favoriser l'accès au 7 ^e art sur l'ensemble du territoire grâce à un cinéma itinérant	OP
	Favoriser le déploiement de la "Micro Folie" dans les zones les plus isolées	OP
	Proposer un éveil à la culture et aux arts dès le plus jeune âge avec "Les Labos des Arts"	INI
	Favoriser des immersions d'été, aller à la découverte des pratiques artistiques et des artistes : les chantiers artistiques	INI
	Ouvrir l'apprentissage artistique et musical aux jeunes en situation d'autisme	INI
	Développer les résidences artistiques et culturelles de territoire*	OP
	Développer des semaines de découverte et d'immersion dans le sport	OP
	Créer des espaces « Facile à Lire » et de lecture aidée	OP

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.

**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Bonifier les aides aux collectivités pour des dépenses en lien avec une démarche de développement durable



Isolation par l'extérieur de l'école de Chaumont-sur-Tharonne

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Depuis 2010, le département aide les communes rurales à investir à travers la dotation départementale de solidarité rurale (DDSR), ex-dotation de solidarité rurale (DSR). La DDSR est un outil essentiel pour les communes dont la population est inférieure ou égale à 3 500 habitants, leur permettant de mener à bien des projets d'investissement. Depuis 2024, le conseil départemental a souhaité bonifier l'aide aux communes dès lors que les projets concernent des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux (isolation, changement de menuiseries), permettant un gain énergétique et donc un moindre impact sur l'environnement. Cette bonification est effective si les travaux de rénovation énergétique représentent plus de 50 % de l'enveloppe totale HT du projet.

BILAN 2024

En 2024, 235 projets communaux ont fait l'objet d'une demande de DDSR. Parmi eux, et pour la première année, 10 ont bénéficié d'une bonification. Les projets votés se répartissent comme suit : travaux sur bâtiments communaux (37 %), travaux de voirie (34 %), aménagement d'espaces publics (11 %), investissements matériels (8 %), travaux de réseau (5 %), autres (5 %) : aménagement de cimetières, éclairage public, acquisitions foncières, etc.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

5 500 000 €



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets votés bénéficiant de la bonification DDSR : 10
Part des projets subventionnés bénéficiant de la bonification : 4,3 %



CHIFFRE CLÉ 2024

3 000 € de bonification par projet éligible en moyenne



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre le soutien aux petites communes pour des projets de rénovation énergétique

Permettre un accès à la musique pour tous et partout avec Estival'41



Spectacle de « La compagnie poupées russes » à Noyers-sur-Cher

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental du Loir-et-Cher s'engage à renforcer l'accès à la culture et à la musique pour tous les habitants du territoire, notamment en milieu rural, grâce au festival Estival'41. Depuis 2022, lors des mois de juillet et août, deux concerts gratuits par semaine sont proposés dans 15 communes du département. L'objectif est de démocratiser l'offre culturelle en proposant, au plus près des habitants, une diversité de genres musicaux et d'artistes, locaux et nationaux, pour toucher un public varié.

BILAN 2024

Du 6 juillet au 30 août, le conseil départemental a reconduit l'organisation de son festival « Les Estivales 41 », renommé en 2025 « Estival'41 ». Une quinzaine de spectacles gratuits étaient au programme de cet événement culturel organisé par le conseil départemental sur l'ensemble du territoire.

Organisés en plein air dans les parcs ou sur les places de villages partout dans le département, ces rendez-vous à vivre en famille ou entre amis, sont à chaque fois l'occasion de profiter d'instantanés forts lors desquels se retrouvent toutes les générations. Qu'il s'agisse d'arts de rue, de musique française, de jazz, de musique du monde ou de pop rock, il y en a pour tous les goûts. Organisé au plus près du territoire, notamment en milieu rural, ce festival d'été est complémentaire du rendez-vous de la rentrée « Les Musicales 41 ».



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

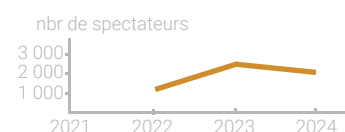
76 000 €



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de concerts : 16
Nombre de spectateurs au total : 2 100

Tendance :



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre la programmation de concerts tout au long de l'été au plus près des territoires

Développer les résidences artistiques et culturelles de territoire



Représentation de « Oups Dance Company » à Saint-Georges-sur-Cher

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Depuis 2023, le département porte un projet de résidence artistique de territoire. Déployée sur un an, cette action vise à créer une proximité entre artistes et habitants afin d'inciter à aller vers la culture, la découvrir, la comprendre, la pratiquer. La priorité est donnée aux territoires ruraux afin de pouvoir inciter les élus et les associations, à s'emparer de la question du développement culturel, comme dynamique positive pour un territoire. Chaque résidence se décline dans un format différent. Il n'est pas question d'agir dans une logique descendante imposant un format de projet « préfabriqué », mais bien de construire avec le territoire, tenant compte de ses spécificités et de ses enjeux. Le principe de cette action est de créer un élan autour d'un projet artistique et de déployer des actions diversifiées tout au long de l'année.

BILAN 2024-2025

Après une première édition sur la saison 2023-2024 à Saint-Georges-sur-Cher avec la troupe « Oups Dance Company », le conseil départemental, avec le soutien de la DRAC, de la commune de Beauce-la-Romaine et de la communauté de communes des Terres du Val-de-Loire, a reconduit en septembre 2024 un projet de « résidence artistique et culturelle de territoire ». Jusqu'au mois de juin 2026, la compagnie S.T.E.L.L.A., installée à Beauce-la-Romaine, ira à la rencontre des Loir-et-Chériens lors de plusieurs représentations théâtrales et ateliers artistiques. Objectif : transformer le rapport à l'art, interroger l'espace public et le collectif, favoriser le sentiment d'appartenance des habitants au territoire, mais également insuffler le désir de pratique artistique.

En association avec la compagnie locale de théâtre amateur de Momarand, la Société musicale, le club de photographie Objectif 41, la médiathèque, le club ado et le collège René Cassin de Beauce-la-Romaine, la compagnie S.T.E.L.L.A. œuvre à la réalisation de divers projets artistiques et mobilise et implique les habitants, toutes générations confondues. Sont notamment prévus la création d'un clip vidéo, une création autour de l'Opéra de Quat'sous de Kurt Weill, et une action intergénérationnelle.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

25 600 €



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de rencontres avec la population : 22



CHIFFRES CLÉS 2024

80 enfants sur les ateliers et 250 spectateurs au spectacle de clôture de la saison 2023-2024



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Poursuivre le dispositif
Mener un travail en proximité avec les habitants des communes rurales autour de projets artistiques et en lien avec des artistes
Inciter les communes à s'emparer du développement culturel

Créer des espaces « Facile à Lire » et de lecture aidée



Livre « Facile à Lire »

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le « Facile à lire » est une démarche qui vise à proposer, en bibliothèque et autres lieux de médiation, une offre de lecture pour les publics en fragilité linguistique, et pour les personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. En Loir-et-Cher, le conseil départemental déploie depuis 2022 des espaces au sein de ses bibliothèques du réseau et souhaite désormais proposer, en complément, de nouveaux espaces chez des partenaires sociaux du territoire afin de pouvoir toucher un public encore plus large. Ces espaces offrent une sélection d'ouvrages « Facile à Lire », ainsi que des éditions adaptées pour les troubles cognitifs.

BILAN 2024

En 2024, les premières étapes préparatoires au déploiement d'espaces « Facile à Lire » auprès des partenaires sociaux, ont été engagées. Un travail d'identification des besoins et des lieux d'implantation a été réalisé à l'échelle du territoire.

Un budget de 1 500 € a été alloué pour financer la formation des partenaires sociaux non spécialistes du sujet. Le choix des collections de livres est ensuite réalisé avec le partenaire accueillant.

Parmi les publics bénéficiaires de ces espaces on retrouve les personnes en instituts médico-éducatifs (IME) / ateliers protégés, les primo-arrivants en situation d'apprentissage, les élèves en décrochage scolaire, les publics porteurs de « handicaps visibles », les publics en « fragilité sociale », les publics en établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), ainsi que des professionnels du monde du livre et des solidarités dans le département.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION INITIÉE



BUDGET 2024

1 225 €

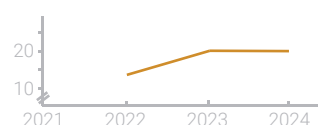


INDICATEUR DE SUIVI

Nombre d'espaces « Facile à Lire » sur l'ensemble du territoire (bibliothèques + partenaires sociaux) : 25

Tendance :

nbr d'espaces



CHIFFRES CLÉS 2024

450 personnes à l'échelle du département fréquentent les espaces « Faciles à Lire »



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Déployer les premiers espaces pour atteindre ensuite un objectif de 10 espaces créés par an
Poursuivre l'identification et la formation des partenaires sociaux
Acquérir les fonds documentaires et le mobilier nécessaires



4 ÊTRE SOLIDAIRE



La solidarité, pilier du développement durable, consiste à agir ensemble pour une société attentive au bien-être de tous. Face aux défis sociaux qui ont marqué 2024, cet engagement collectif est essentiel pour ne laisser personne au bord du chemin, garantir des conditions de vie décentes sur tous les territoires et renforcer la cohésion sociale. Chef de file de l'action sociale, le département a concrétisé cette ambition en approuvant en 2024 son Schéma des solidarités 2024-2028. Ce plan d'action sert de guide pour l'accompagnement des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou les difficultés socio-économiques. Il structure les interventions en matière d'enfance, d'autonomie, d'insertion, de logement et de santé. Avec ce schéma, le conseil départemental de Loir-et-Cher réaffirme sa volonté d'agir avec ses partenaires pour un territoire solidaire. Les priorités sont claires : réduire les inégalités en agissant au plus près des habitants, redonner du pouvoir d'agir pour favoriser l'autonomie et faire de la prévention un axe majeur de l'action publique.

4-1 PRÉVENIR LES FRAGILITÉS ET ACCOMPAGNER À TOUS LES ÂGES

Pour atteindre cet objectif, 11 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Soutenir les familles	Identifier avec les parents les lieux ressources et les faire connaître du plus grand nombre	INI
	Proposer des soutiens de répit	INI
	Développer la pair-aidance entre parents	INI
Agir pour une meilleure santé, le bien-être et des modes de vie sains	Repérer et accompagner les fragilités le plus tôt possible notamment lors des bilans de santé en école maternelle*	OP
	Développer la prévention des troubles posturaux chez les jeunes*	OP
	Renforcer les programmes d'activités physiques adaptés pour les seniors	OP
	Encourager les comportements et modes de vie sains pour les seniors	OP
Renforcer l'inclusion numérique	Sensibiliser et informer les enfants aux risques liés au numérique	INI
	Sensibiliser et informer les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) à l'utilisation des outils numériques pour la recherche de formation, de stage et d'emploi	INI
	Animer des ateliers numériques à destination des seniors pour rompre l'isolement social	OP
	Former les aidants numériques à l'inclusion numérique et/ou au service Aidants Connect	INI

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Repérer et accompagner les fragilités le plus tôt possible notamment lors des bilans de santé en école maternelle



Bilan de santé en école maternelle

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

La protection maternelle et infantile (PMI) est une compétence du conseil départemental. Partout sur le territoire, elle regroupe des professionnels dédiés à l'accompagnement des futurs parents, parents et enfants, autour de la santé et de la parentalité : infirmières puéricultrices, sages-femmes, médecins, personnel administratif, travailleurs sociaux, etc. La PMI organise notamment des bilans de santé en école maternelle (BSEM) dans l'objectif de surveiller le développement des enfants entre 3 et 4 ans, et dépister précocement d'éventuelles difficultés ou retards. Ces bilans ont notamment vocation à limiter les causes potentielles de difficultés d'apprentissage et d'intégration sociale, par des orientations, si nécessaire, de l'enfant et sa famille vers les professionnels de santé et les structures spécialisées.

BILAN 2024

2 567 enfants ont bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle réalisé par les professionnels de PMI (métiers infirmiers, puériculteurs et médecins), soit 83,2 % de la classe d'âge. Ce dépistage dure entre 20 et 30 minutes. Le bilan est présenté de façon ludique pour l'enfant, à l'aide d'une peluche et d'un support visuel. Il permet d'évaluer sa vision, son audition, son langage, son développement psychomoteur (graphisme, motricité...) et son adaptation à la vie en collectivité. L'enfant est pesé, mesuré, son indice de masse corporelle (IMC) calculé, sa tension prise, ses dents contrôlées, ses urines analysées. À l'issue de ce dépistage, le carnet de santé est complété, les courbes de croissance tracées, les vaccinations obligatoires vérifiées. Un résumé du bilan informe les parents des constatations ; si besoin, des propositions d'orientation vers divers professionnels (ophtalmologue, dentiste, puéricultrice et médecin de PMI, etc.) leur sont faites.

En complément de ces BSEM, 1 107 enfants ont été vus en consultation de PMI, soit un tiers des enfants du Loir-et-Cher.

Ces consultations sont essentielles en matière de vaccination et donc de protection sanitaire des enfants. Il s'agit d'un véritable levier de prévention de santé publique.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

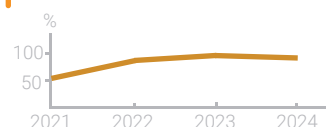
Temps agents en interne



INDICATEUR DE SUIVI

Taux de couverture de la classe d'âge (3-4 ans) par les BSEM : 83,2 %

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

2 567 BSEM

1 107 consultations de PMI



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Développer les BSEM auprès des jeunes enfants (3-4 ans) scolarisés
Assurer un taux de couverture maximal auprès des enfants concernés

Développer la prévention des troubles posturaux chez les jeunes



Consultation « Protège ton dos » au collège de Mondoubleau

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le département de Loir-et-Cher, dans le cadre du plan « Le 41 en bonne santé », a mis en place des actions ciblées pour prévenir les troubles posturaux chez les jeunes, en particulier les élèves de 6^e. Face à la montée des problèmes de dos chez les plus jeunes, souvent exacerbés par le poids des cartables et de mauvaises postures, des initiatives comme le projet « Protège ton dos » visent à sensibiliser, éduquer et diagnostiquer les troubles dès leur apparition. Le département organise des ateliers de prévention des troubles posturaux dans les collèges, animés par des kinésithérapeutes. Ces ateliers incluent des sessions de dépistage et des conseils personnalisés pour chaque élève. Des supports éducatifs sont diffusés pour sensibiliser les élèves et leurs familles aux bonnes pratiques posturales.

BILAN 2024

Pour la deuxième année consécutive, le conseil départemental a proposé aux collèges de son territoire l'action « Protège ton dos ». Cinq collèges volontaires se sont manifestés pour bénéficier des différentes actions : Les Pressigny à Selles-sur-Cher, Jean-Emond à Vendôme, Louis-Pergaud à Neung-sur-Beuvron, Jean-Rostand à Lamotte-Beuvron et Léonard-de-Vinci à Romorantin-Lanthenay. Parmi les principaux problèmes posturaux observés, on retrouve la position avachie, les attitudes scoliotiques et les pieds plats. L'opération est réalisée en présence des infirmières scolaires qui assurent le suivi de l'élève autant que possible lorsqu'une prescription médicale est nécessaire.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

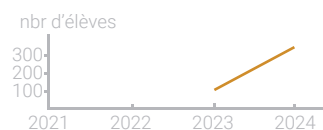
8 400 €



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de collèges participant : 5
Nombre d'élèves sensibilisés : 340

Tendance :



CHIFFRE CLÉ 2024

Mobilisation de 2 kinésithérapeutes par journée de diagnostic et par collège



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre cette action dans les collèges

4-2 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

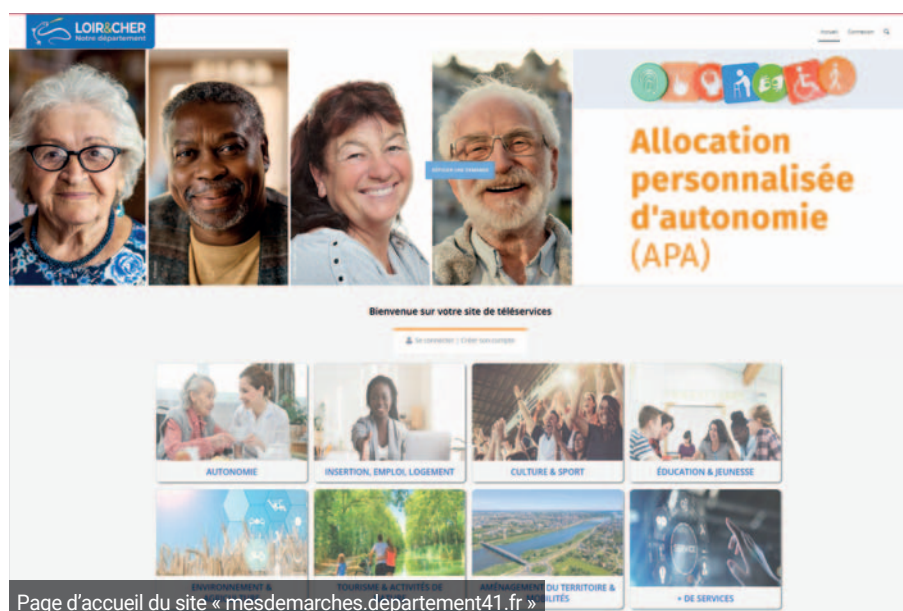
Pour atteindre cet objectif, 8 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Réduire les inégalités professionnelles et sociales	Développer une plateforme de stages	INI
	Renforcer les actions à destination des publics (immersions, visites entreprises, etc.)	INI
	Créer un pack jeune regroupant l'accès au logement, à la formation et à l'emploi avec un accompagnement plus spécifique pour les jeunes vulnérables et/ou en difficultés	INI
	Soutenir la reprise d'activité des jeunes parents en diversifiant les modes de garde d'enfants	INI
	Améliorer l'accessibilité et l'accompagnement du public lors de l'accès au logement	INI
Améliorer l'accès aux droits et services sur les territoires	Développer l'accueil numérique : faciliter l'accès aux services et accompagner les citoyens dans les démarches en ligne*	OP
	Centraliser et optimiser l'accueil téléphonique pour une meilleure accessibilité*	OP
	Renforcer l'accueil physique de proximité et améliorer l'accès aux services de premier niveau*	OP

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Développer l'accueil numérique : faciliter l'accès aux services et accompagner les citoyens dans les démarches en ligne



Page d'accueil du site « mesdemarches.departement41.fr »

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le département de Loir-et-Cher travaille activement à l'amélioration de l'accueil numérique en développant des téléservices accessibles et des plateformes numériques simplifiées. La fracture numérique constitue un obstacle majeur à l'accès aux services en ligne pour une partie de la population, en particulier les citoyens éloignés du numérique. L'enjeu est de faciliter l'accès aux démarches en ligne pour tous, tout en accompagnant ceux qui rencontrent des difficultés avec les outils digitaux. Pour garantir une prise en charge multicanal efficace, des conseillers numériques sont mobilisés afin d'accompagner les personnes concernées dans l'utilisation des outils digitaux. Ces conseillers sont présents dans les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et d'autres points de contact pour offrir un accompagnement personnalisé en hyperproximité.

BILAN 2024

En juin 2024, le conseil départemental de Loir-et-Cher a ouvert son nouveau site Internet mesdemarches.departement41.fr pour la dématérialisation des demandes et démarches de nos concitoyens : allocation personnalisée d'autonomie, demandes de subventions... Toutes les prestations sont ainsi à portée de « clics ». Doté d'une nouvelle ergonomie, ce site Internet propose un chatbot basé sur un moteur d'intelligence artificielle pour mieux répondre aux questions des Loir-et-Chériens.

En complément des prestations sociales, il est possible de retrouver sur ce site les dispositifs d'aides concernant notamment la culture, le sport, l'éducation et la jeunesse, l'environnement et l'agriculture, le tourisme et les activités de nature, l'aménagement du territoire et les mobilités, etc.

ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**

BUDGET 2024

Temps agents

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de dossiers personnes handicapées en ligne : 1 126
Nombre de dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie en ligne : 146

CHIFFRES CLÉS 2024

5 conseillers numériques mobilisés pour accompagner les usagers

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Passer au tout numérique pour tous les dossiers
Renforcer l'accessibilité au numérique pour tous

Centraliser et optimiser l'accueil téléphonique pour une meilleure accessibilité



Plateforme téléphonique avec numéro unique

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre du schéma des solidarités, le département de Loir-et-Cher s'engage dans une démarche d'amélioration qualitative de l'accueil téléphonique de ses publics, en plaçant l'utilisateur au centre des dispositifs. L'accueil téléphonique est une ressource essentielle, notamment pour les citoyens et usagers concernés qui ne peuvent pas se déplacer. Actuellement, il est constaté un manque de fluidité et de coordination, avec de nombreux points d'entrée téléphoniques dispersés, rendant l'accès aux services plus difficile. Dans ce contexte, le département met en place des dispositifs avec des points d'entrée centralisés, permettant de faciliter la prise de contact par les usagers, de mieux suivre et piloter les appels et d'avoir un outil de pilotage et de gestion permettant d'être dans une démarche constante d'amélioration continue pour les services de la collectivité.

BILAN 2024

Pour simplifier les démarches, rendre l'accès à ses services plus facile, le conseil départemental a mis en place en 2024 un numéro de téléphone unique pour recevoir les nouvelles demandes dans les domaines du logement, de la protection maternelle et infantile (PMI), de l'emploi, de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, de la protection de l'enfance, etc. Il s'agit du 02 14 99 41 41 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h du lundi au vendredi sauf le mardi après-midi.

Des équipements téléphoniques ainsi que des adaptations sur les logiciels métiers ont été réalisés au sein des services concernés du conseil départemental afin de déployer efficacement ce nouveau service.

ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**

BUDGET 2024

131 680 €

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre d'appels reçus sur le numéro unique : 15 876

CHIFFRES CLÉS 2024

27 chargés d'accueil social en capacité de répondre via la plateforme

OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Évaluer l'efficacité du numéro unique
Fluidifier le dispositif en considérant les besoins notamment concernant l'autonomie
Communiquer davantage sur l'existence du numéro unique

Renforcer l'accueil physique de proximité et améliorer l'accès aux services de premier niveau



Inauguration de la Maison des Solidarités de Mer

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Parmi les objectifs de la territorialisation de l'action sociale du département du Loir-et-Cher, s'intègre la création de 12 Maisons Départementales des Solidarités (MDS) réparties sur les trois territoires d'action sociale définis par le département. Les citoyens, notamment ceux vivant dans les zones rurales ou ayant des difficultés de mobilité, rencontrent des obstacles pour accéder aux services physiques du conseil départemental. La mise en place d'un accueil de premier niveau inconditionnel unique répond à ces besoins croissants d'accessibilité. L'objectif est de garantir une meilleure accessibilité et de réduire les délais d'attente pour une orientation et une prise en charge efficaces.

BILAN 2024

Dans le cadre de la réorganisation territoriale des services d'action sociale du département, l'année 2024 a marqué une nouvelle étape avec la mise en place des premières Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et des Services d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation (SAEO). Au sein des MDS, différents professionnels peuvent accueillir les usagers : travailleurs sociaux, puéricultrices, médecins, conseillères autonomie, conseillères numériques, agents d'accueil et d'orientation, etc. pour un accueil avec ou sans rendez-vous.

Deux MDS ont ouvert leurs portes en 2024 : la MDS de Bracieux le 10 juin, suivie de celle de Mer le 9 décembre. Le déploiement progressif des 12 MDS va se poursuivre les années suivantes.

Parallèlement, des points d'accueil mobiles en hyper-proximité ont été déployés afin de renforcer l'accessibilité aux services.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

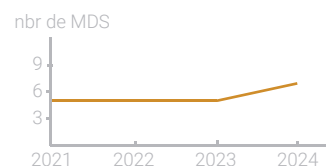
1 170 000 €



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre total de points d'accueil proposés au public sur le territoire : 55
Nombre de MDS accueillant du public sur le territoire : 7

Tendance



CHIFFRE CLÉ 2024

277 professionnels déployés sur le territoire pour prendre en charge les publics



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre le déploiement des MDS sur l'ensemble du territoire loir-et-chérien pour atteindre le nombre de 12

4-3

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

Pour atteindre cet objectif, 5 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Lutter contre la précarité énergétique	Repérer les logements indignes et accompagner les occupants	OP
	Soutenir la maîtrise de la consommation d'énergie et d'eau avec des dispositifs adaptés	INI
Favoriser un droit à la mobilité pour tous	Faciliter la mobilité des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par le recours à des dispositifs solidaires	INI
Faciliter l'accès à l'alimentation durable pour tous	Soutenir le développement des épiceries sociales et structurer une offre d'aide alimentaire de proximité et/ou itinérante	NI
Veiller à une consommation et une production responsables	Déployer les technicothèques pour faciliter l'accès aux aides techniques*	OP

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Déployer les technicothèques pour faciliter l'accès aux aides techniques



Technicothèque enfant à Blois

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Face à la complexité des démarches et la méconnaissance des financements, de nombreuses personnes en situation de handicap renoncent à des aides techniques pourtant essentielles dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi le département s'est saisi du sujet et a expérimenté la mise en place d'une technicothèque enfants portée par le Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie (CENTICH). Le principe ? Permettre aux familles concernées d'acquérir, d'installer et de s'approprier du matériel et des aides techniques ou numériques favorisant l'autonomie et améliorant la vie quotidienne. La technicothèque s'appuie sur un accompagnement administratif et technique réalisé par une assistante sociale et une ergothérapeute du CENTICH. Fort de la réussite de cette expérimentation, le département souhaite également déployer une technicothèque adultes (personnes âgées et personnes en situation de handicap).

BILAN 2024

Le 5 avril 2024 a eu lieu l'inauguration de la technicothèque enfants à la Maison Bleue 41. Cette dernière est un projet original et innovant, unique en France permettant à tous de tester grandeur nature des solutions, des aménagements, et des équipements qui permettent de continuer à vivre chez soi. C'est donc tout naturellement que les équipements à destination des enfants ont trouvé leur place à cet endroit, venant étoffer l'offre technique déjà disponible.

À la fin de cette première année d'expérimentation, la technicothèque enfants a montré un réel bénéfice pour les enfants en situation de handicap sur le territoire du Loir-et-Cher. Il y a peu de demandes concernant de très jeunes enfants, mais plutôt à des âges de changements scolaires ou en prévision de ces changements : entre 9 et 11 ans pour 44 % des demandes, entre 15 et 18 ans pour 24 % des demandes.

Son fonctionnement agile permet d'agir et d'être polyvalent en soutien des dispositifs existants, dans l'attente du déploiement de services d'accompagnement, ou en l'absence d'autres dispositifs d'accompagnement médico-social nécessaires.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

47 600 € avec cofinancements CAF, MSA et ARS (technicothèque enfants)



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de bénéficiaires ayant recours à une aide technique via la technicothèque : 37



CHIFFRE CLÉ 2024

2 réunions du comité de pilotage pour la technicothèque enfants



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Renouveler l'expérimentation de technicothèque enfants
Consolider les secteurs d'interventions déjà en place
S'ouvrir à d'autres partenariats
Proposer une technicothèque pour les adultes



5 ENTREPRENDRE RESPONSABLE



L'année 2024 a confirmé l'accélération du dérèglement climatique. Les épisodes de pluies intenses et les inondations qui ont marqué le début de l'année dans plusieurs régions, contrastant avec les vagues de chaleur estivales, ne sont plus des exceptions mais une nouvelle réalité. Cette crise environnementale, qui entraîne une érosion de la biodiversité et fragilise nos ressources naturelles, aggrave directement les fractures sociales. Elle expose davantage les populations les plus vulnérables à la précarité et aux inégalités. Face à ces enjeux, le conseil départemental adapte sa stratégie. En tant qu'acteur public de proximité et employeur majeur, sa responsabilité est double. Il s'agit d'une part de poursuivre une démarche interne exemplaire, en réduisant l'empreinte écologique de son fonctionnement, et d'autre part de déployer des politiques publiques qui préparent le territoire et ses habitants aux défis de demain.

5-1 ADOPTER UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE EN INTERNE

Pour atteindre cet objectif, 8 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Former les responsables	Former les managers aux objectifs de développement durable (ODD) et à l'Agenda 2030	INI
Accompagner les agents vers les bonnes pratiques	Sensibiliser les agents aux objectifs de développement durable (ODD) et à l'Agenda 2030	OP
	Développer et animer un réseau de référents développement durable*	OP
	Sensibiliser, former et accompagner les acheteurs de la collectivité aux achats durables, responsables et locaux	OP
	Promouvoir le bien-être, la convivialité et des moments de détente*	OP
Lutter contre les discriminations et veiller à l'égalité des sexes au sein de la collectivité	Mettre en œuvre le plan d'action départemental pour l'égalité femmes-hommes	OP
	Sensibiliser les agents à la prévention des discriminations et à la diversité*	OP
Co-contruire des démarches internes	Intégrer les objectifs de développement durable (ODD) dans nos projets	INI

*Les actions en gras sont présentées en pages suivantes.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Développer et animer un réseau de référents développement durable



Réunion de quelques référents Développement Durable internes au CD41

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Pour construire une administration éco-responsable, l'implication d'un réseau de référents « développement durable » est essentiel. Ce réseau constitue un levier pour déployer de manière transversale les principes du développement durable, relayer l'information relative aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à l'Agenda 2030 départemental. Au-delà des actions de sensibilisation, l'accompagnement à l'intégration des ODD dans les projets de leur périmètre, l'identification de bonnes pratiques et la participation à des temps d'échanges et de formation dédiés fait également partie de leurs missions. Le réseau constitue un lieu de partage d'expériences et de ressources, essentiel pour démultiplier les initiatives en faveur du développement durable et assurer une meilleure cohérence des actions départementales en faveur des ODD.

BILAN 2024

Cinq réunions ont été organisées en 2024. Plusieurs créneaux dans le calendrier ont été systématiquement proposés afin de permettre au plus grand nombre de participer sur l'une ou l'autre de ces dates. Différents sujets liés au changement climatique et à l'énergie ont été abordés lors de ces temps d'échanges, tant au niveau mondial (marché de l'énergie, contexte climatique, hydrogène) qu'à l'échelle du conseil départemental de Loir-et-Cher (exploitant du marché de chauffage, fonctionnement des robinets à têtes thermostatiques, confort thermique d'hiver et d'été, rappel des éco-gestes à adopter, déploiement des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la collectivité). Des explications techniques ont pu être apportées et les objectifs fixés ont été rappelés.

Une présentation plus globale de l'Agenda 2030, adopté par le conseil départemental en 2020, a également été faite lors de l'une de ces réunions afin de relier les sujets à la feuille de route co-construite avec les élus du territoire.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

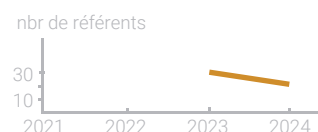
Temps agents en interne



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre total de référents développement durable : 21

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

5 réunions

1 thématique : l'énergie



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Relancer une dynamique d'agents volontaires en faveur des objectifs de développement durable
Élargir les thématiques sur lesquelles les référents peuvent s'impliquer
Trouver un nouveau nom au réseau

Promouvoir le bien-être, la convivialité et des moments de détente



Concert de la chorale des agents du conseil départemental

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est engagé dans une politique de Qualité de Vie au Travail (QVT) pour ses agents. Il s'agit entre autres de promouvoir le bien-être, la convivialité et la motivation des agents en organisant, tout au long de l'année, des actions variées telles que des événements sportifs et conviviaux, des moments de détente et de rencontre. L'objectif est de créer un environnement de travail équilibré, épanouissant et qui favorise l'engagement et le bien-être de tous. Un programme trimestriel d'actions et d'événements conviviaux est proposé. Celui-ci intègre des actions différentes chaque trimestre pour répondre aux attentes des agents dans des secteurs variés (chorale, sport, alimentation, bien-être, créativité...).

BILAN 2024

Un planning d'actions et d'événements conviviaux variés, sans obligation de participation, a continué d'être proposé à l'ensemble des agents. Plusieurs événements ont ainsi été suggérés (afterwork, apéritif de Noël), des temps de découvertes des directions « Mieux se connaître », des activités organisées par un collègue avec un « talent » (course à pied, marche, facilitation graphique, renforcement musculaire), des ateliers bien-être (massages, naturopathie, yoga du rire, nutrition, etc.), une activité chorale « Chantons 41 » qui propose 4 représentations dans l'année, etc.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

42 800 €



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de participants sur l'ensemble des activités proposées : 683



CHIFFRES CLÉS 2024

9 marches conviviales
10 courses à pied
3 ateliers de facilitation graphique
4 concerts de la chorale



OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Poursuivre les activités gratuites en réadaptant l'organisation afin d'avoir des séances avec un nombre de participants suffisant

Sensibiliser les agents à la prévention des discriminations et à la diversité



Sensibilisation des agents des routes aux discriminations et violences

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est engagé depuis 2020 à promouvoir sans relâche l'égalité entre les femmes et les hommes. Au-delà des obligations réglementaires, le plan d'actions mis en place a pour objectif de poursuivre la sensibilisation à la culture de l'égalité au sein de notre collectivité. L'un des 5 axes du plan est d'ailleurs entièrement consacré à cet enjeu de sensibilisation en interne car c'est la clé pour que toutes et tous adoptent les bons réflexes. Restons mobilisés et soyons les relais de cette grande cause nationale.

BILAN 2024

L'année 2024 a marqué le renforcement des actions de sensibilisation et de formation : 85 managers ont été formés, en partenariat avec le CNFPT, lors d'une journée dédiée à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail. Durant cette formation, les managers ont pu identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles, comprendre leur lien avec les inégalités femmes-hommes, appréhender leurs conséquences, notamment sur le plan pénal, et identifier les bons réflexes à adopter en tant que manager face à une situation sexiste signalée ou constatée.

217 agents des routes ont également été sensibilisés à travers une conférence théâtralisée, favorisant une approche concrète et engageante des enjeux liés au respect et à la prévention des violences au travail.



ÉTAT D'AVANCEMENT

**ACTION
OPÉRATIONNELLE**



BUDGET 2024

7 500 €



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de personnes du conseil départemental sensibilisées aux violences sexuelles et sexistes : 302

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

217 agents des routes sensibilisés
174 managers formés depuis 2023
2 actions de communication



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Renforcer l'engagement en faveur de l'égalité et de la prévention des violences
Poursuivre les actions de formation/sensibilisation
Poursuivre la communication en interne sur ces sujets

5-2 FAVORISER LA TRANSVERSALITÉ ET LA COHÉSION

Pour atteindre cet objectif, 2 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Communiquer et être transparent	Dynamiser la communication (interne et externe) autour de notre Agenda 2030 et des actions réalisées en faveur des objectifs de développement durable (ODD)	OP
Maintenir une veille active	Rester en veille sur les sujets du développement durable et s'inspirer des bonnes pratiques*	OP

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Rester en veille sur les sujets développement durable et s'inspirer des bonnes pratiques



Rencontre d'homologues « développement durable » des conseils départementaux de France

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le conseil départemental s'est engagé dans une politique de développement durable forte avec l'adoption de son Agenda 2030. Afin de répondre au mieux aux objectifs de développement durable (ODD) et être dans une dynamique d'amélioration continue des actions portées ou soutenues en interne ou envers les usagers du territoire, la mise en place d'une veille est essentielle. Cela permet d'anticiper et de s'adapter aux défis environnementaux, sociaux et économiques en constante évolution, d'identifier les opportunités réglementaires et financières, d'innover dans les politiques publiques pour une meilleure efficacité, d'optimiser l'utilisation des ressources... En s'inspirant des succès d'autres, le conseil départemental renforce sa crédibilité et son exemplarité.

BILAN 2024

Le conseil départemental de Loir-et-Cher, comme depuis 2023, a continué d'être « pilote » dans l'organisation de temps d'échanges collaboratifs entre conseils départementaux en 2024. S'appuyant sur un comité d'organisation qui se réunit en amont de chaque temps d'échanges, en 2024, une visioconférence a été organisée entre homologues « développement durable » (DD) en juin et une première rencontre en présentiel s'est tenue à Paris en novembre.

Au programme de la visioconférence, la présentation du plan Administration durable du CD59 et un temps d'échanges sur la sensibilisation au DD dans les collèges. Lors de la réunion à Paris, les 36 participants ont fait connaissance, puis ont bénéficié d'une intervention de Bruno Paulmier (Président de l'Association des Dirigeants Territoriaux - Institut National des Études Territoriales, du COPIL Transition Ecologique d'IDEALCo et du collège des collectivités au sein du Comité 21). Une « bourse aux projets » a également été entamée, l'idée étant que chacun puisse à minima partager une réussite et reparte avec des éléments pour engager un autre projet au sein de sa collectivité en s'inspirant d'ailleurs. En complément de ces échanges entre homologues, le conseil départemental de Loir-et-Cher est également membre du COPIL Transition Écologique et Développement Durable d'IdealCo.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

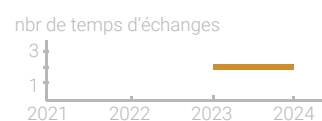
Temps agents en interne



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de temps d'échanges entre homologues d'autres départements : 2

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

- 1 visioconférence entre homologues
- 1 rencontre en présentiel
- 4 réunions du comité d'organisation
- 70 conseils départementaux membres du réseau



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

- Poursuivre la dynamique entre conseils départementaux en organisant un évènement à Blois
- Étoffer les contacts
- Trouver une nouvelle identité au réseau

5-3

INFORMER POUR CHANGER DURABLEMENT NOS COMPORTEMENTS

Pour atteindre cet objectif, 5 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Informer et sensibiliser pour une meilleure appropriation des enjeux de développement durable	Créer une communication ciblée auprès des citoyens, communes et entreprises pour engager des changements de pratiques (guides, éco-gestes, formations, annuaires de contacts, etc.)	NI
	Proposer des thématiques développement durable dans le cadre d'évènements culturels grand public proposés par le conseil départemental	INI
	Sensibiliser, former et mobiliser le public, ainsi que les salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, aux enjeux du numérique responsable	OP
	Créer un lieu d'animation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable	NI
	Sensibiliser les acteurs soutenus par le conseil départemental à des pratiques durables et écologiques dans l'organisation de leurs évènements (culturels, sportifs, etc.)*	INI

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Sensibiliser les acteurs soutenus par le conseil départemental à des pratiques durables et écologiques dans l'organisation de leurs événements (culturels, sportifs, etc.)



Equipements et objets promotionnels pouvant être distribués lors d'événements

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Engagé en faveur du développement durable, notamment au travers de son propre Agenda 2030, le conseil départemental souhaite sensibiliser les principaux organisateurs d'événements pour lesquels il est partenaire, à des pratiques durables et écologiques. Gestion des déchets, maîtrise de la consommation d'énergie et d'eau, promotion des mobilités douces, achats et approvisionnement responsable (local, circuit court), accessibilité pour tous et promotion de l'inclusion sociale, etc. sont autant de sujets pouvant toujours être mieux considérés. Il s'agit de réduire collectivement l'impact environnemental des événements sur le territoire et de renforcer leur contribution positive au développement durable local.

BILAN 2024

Le conseil départemental est partenaire de plusieurs événements organisés localement. Il met donc à disposition certains équipements (tours de cou, tee-shirt, banderoles, etc.) et peut distribuer quelques objets promotionnels. Au-delà des réflexions en interne sur la manière d'être plus éco-responsable (invitations aux événements dématérialisées, suppression des dates sur les supports imprimés pour pouvoir les réutiliser, réalisation de bâches signalétiques plus résistantes que des modèles en feutrine jetables, etc.), le conseil départemental demande aux organisateurs d'événements depuis 2024, de réutiliser le matériel mis à disposition ou de retourner le matériel non utilisé. Il s'agit d'une première action de sensibilisation en faveur de pratiques plus éco-responsables.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION INITIÉE



BUDGET 2024

Temps agents en interne



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre d'objets promotionnels distribués :
Xx



CHIFFRE CLÉ 2024

Xx principaux événements soutenus



OBJECTIFS À COURT, MOYEN, LONG TERMÉ

Continuer de limiter les objets promotionnels pour les manifestations
Réfléchir à un guide de bonnes pratiques avec éventuellement un annuaire de prestataires locaux pour renforcer la sensibilisation des organisateurs d'événements

5-4 IMPLIQUER LES JEUNES GÉNÉRATIONS SUR LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour atteindre cet objectif, 4 actions sont inscrites dans l'Agenda 2030.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT**
Agir au collège pour éveiller les jeunes générations	Sensibiliser les collégiens aux enjeux du développement durable*	INI
Agir hors du temps scolaire	Soutenir des initiatives locales orientées autour de l'environnement et du développement durable	OP
Rendre les jeunes moteurs et force de propositions	Intégrer des thématiques développement durable dans les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC)	NI
	Relancer le conseil départemental des jeunes en intégrant les enjeux du développement durable	INI

*L'action en gras est présentée en page suivante.
**NI : action non initiée / INI : action initiée / OP : action opérationnelle / T : action terminée



Sensibiliser les collégiens aux enjeux de développement durable



Animation réalisée dans le cadre de la CREDD

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Soucieux de sensibiliser et d'éduquer, le conseil départemental met en place diverses actions à destination des collégiens. Depuis 2019, la Convention Régionale pour une Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (CREDD) a notamment été signée. Coordonnée par l'association Graine Centre-Val de Loire, cette action permet de soutenir les projets de développement durable dans les établissements scolaires de la région. Le conseil départemental cible son action en Loir-et-Cher, offrant aux classes ou groupes volontaires un accompagnement par un éducateur, trois demi-journées d'animation et une prise en charge à 80 % de deux sorties terrain. Ce dispositif pédagogique sous forme d'appel à projets annuel constitue une véritable opportunité pour les jeunes d'explorer, sur une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement liée à leur environnement local (biodiversité, eau, climat, alimentation).

BILAN 2024

En 2024, l'accès à la subvention octroyée dans le cadre de la CREDD est possible pour tous les établissements scolaires (écoles élémentaires, collèges, lycées, instituts médico-éducatifs) et non plus uniquement pour les collèges. L'aide est forfaitaire, d'un montant de 975 €/projet auquel viennent s'ajouter les frais d'animation du dispositif de Graine Centre-Val de Loire et du transport, plafonné à 300 €/groupe.

Les thèmes des animations portent majoritairement sur la faune et la flore, même si les sujets autour de la transition écologique prennent une part croissante (déchets et énergie notamment).

En complément du dispositif CREDD, le conseil départemental a proposé pour la première fois en 2024, des parrainages « collège-ENS (espace naturel sensible) » sur l'année scolaire 2024-2025. Proposé aux établissements volontaires, ce parrainage a pour objectif de faciliter la découverte et la sensibilisation des collégiens aux enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel en Loir-et-Cher. Pour cela, l'établissement s'engage à mettre en œuvre des projets pédagogiques avec la structure qui anime et gère l'espace naturel sensible labellisé par le département à proximité de leur territoire. Dix établissements ont conventionné en 2024.



ÉTAT D'AVANCEMENT

ACTION OPÉRATIONNELLE



BUDGET 2024

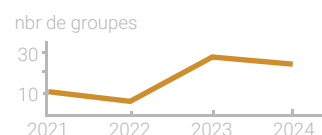
25 000 € pour la CREDD
8 700 € pour les parrainages « collège-ENS » pour l'année scolaire 2024-2025



INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de classes/ groupes bénéficiaires du dispositif CREDD : 25

Tendance :



CHIFFRES CLÉS 2024

9 collèges bénéficiaires du dispositif CREDD
10 parrainages collège/ENS

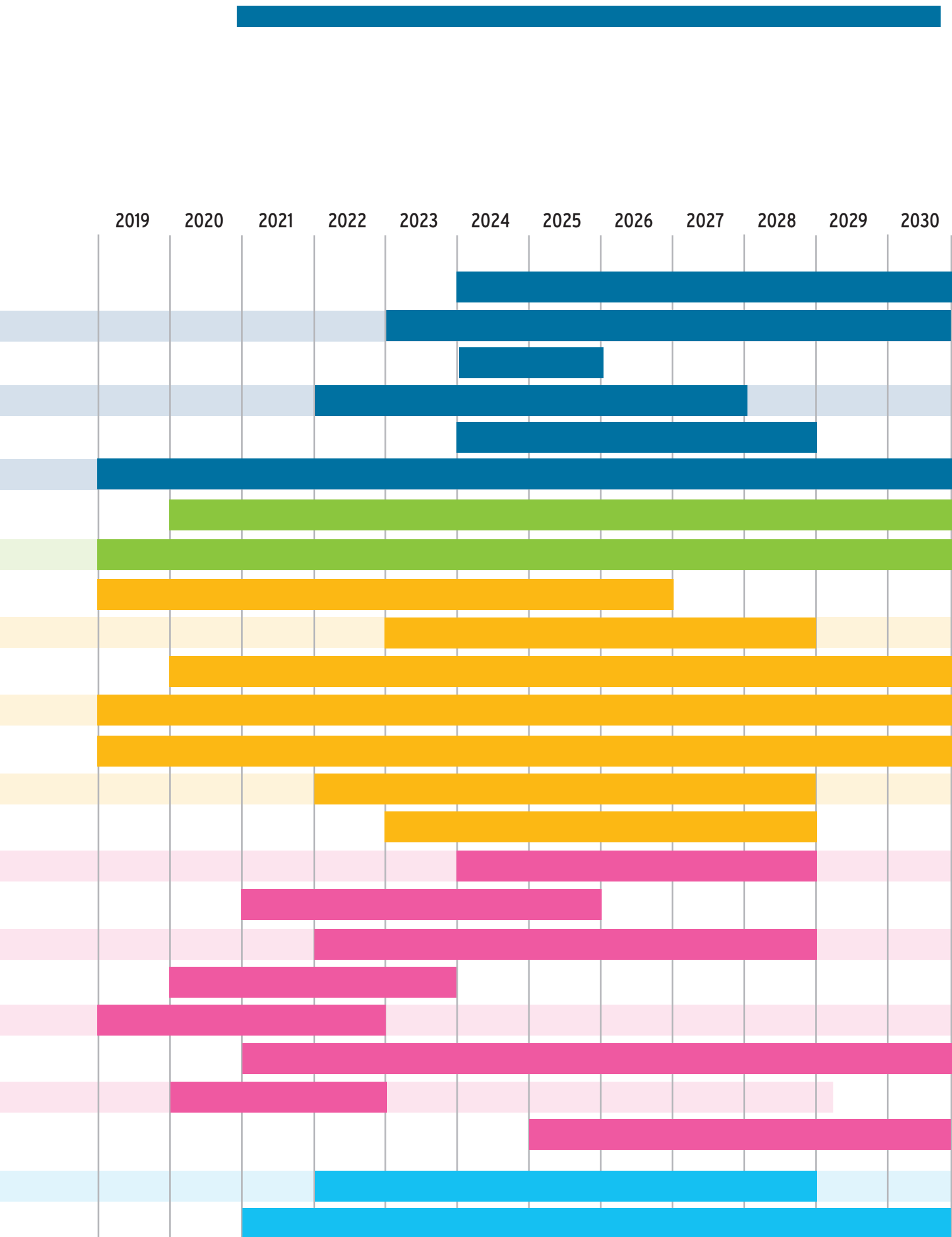


OBJECTIF À COURT, MOYEN, LONG TERME

Déployer les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les collèges

Le département s'appuie sur des plans d'orientation pour asseoir ses actions et ses politiques

PROTÉGER LE CLIMAT	Stratégie bas carbone du conseil départemental (en cours de construction)
	Schéma directeur des énergies
	Plan de mobilité employeur
	Stratégie d'achat durable, responsable et local
	Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)
	Schéma d'alimentation en eau potable (SDAEP)
PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL	Plan départemental d'action en faveur des chiroptères
	Schéma des espaces naturels sensibles (SDENS)
VIVRE ENSEMBLE	Plan départemental de la lecture publique
	Feuille touristique départementale
	Schéma de développement du tourisme équestre
	Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)
	Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
	Politique jeunesse
ÊTRE SOLIDAIRE	Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques (SDEPA)
	Schéma des solidarités
	Schéma de l'autonomie
	Plan "Le 41 en bonne santé"
	Schéma enfance famille
	Plan de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
	Stratégie pluriannuelle des ressources humaines (dont le programme pluriannuel de santé et de prévention)
	Programme insertion & pacte territorial d'insertion
ENTREPRENDRE RESPONSABLE	Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)
	Projet d'administration
	Plan égalité femmes-hommes





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République - 41020 Blois Cedex

02 54 58 41 41 - departement41.fr

Contact : agenda2030@departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

